

Actu Vernier

Octobre 2011

10 ans au service de la petite enfance

A l'occasion de l'anniversaire de ce grand service, une plongée au cœur des institutions où 145 professionnel-le-s accueillent chaque jour des centaines d'enfants de 4 mois à 4 ans.



Biennale des Arts
Contemporains
P. 20-21

Deux spectacles pour
enfants
P. 23

Enquête : les baraques du
Lignon
P. 39-41

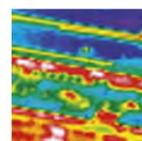
Autorités



Retour sur le Conseil municipal d'octobre et les décisions prises par le Conseil administratif.

P. 7-9

Informations officielles



Plusieurs informations importantes au niveau cantonal concernant la modification de la circulation à Vernier-Village et la possibilité de voter par internet pour le scrutin de fin novembre. L'état civil rappelle également comment procéder pour obtenir des certificats de vie ou renouveler des concessions au cimetière. Enfin, l'administration verniolane se réjouit que son don de matériel ait été reçu à Haïti à temps pour la rentrée scolaire.

P. 15-19

Événements et loisirs



Les possibilités de sortie ne manquent pas pour les grands (théâtre, concerts, expositions, loto, soirée disco, conférence...), comme pour les petits (deux spectacles jeunesse au Lignon en novembre et plusieurs rendez-vous avec des conteuses dans nos bibliothèques). Pour les fanatiques de jeu, une association verniolane peu connue présente ses activités : Questions pour un champion !

P. 20-31

Seniors



Repas en commun, gymnastique pilate, pétanque : les ainé-e-s de Vernier restent actifs !

P. 32-33

Jeunesse



Malgré l'automne, sortez : les Jardins Robinson et Maisons de Quartier ont un programme d'activité toujours fourni. Aux Libellules, un troc de jouets vous permettra de trouver de nouveaux jeux et à Vernier-Village les enfants pourront suivre un éveil musical à la bibliothèque. Enfin aux Avanchets les enfants sont invités à créer un spectacle de toutes pièces !

P. 34-37

Sports



Vernier, ville de tchoukballes ! Après les très bons résultats des représentants masculins de notre municipalité au niveau mondial l'année dernière, plusieurs athlètes verniolanes ont contribué cette année à une deuxième place aux mondiaux féminins.

P. 38

Défense d'intérêts



L'association des intérêts de Vernier-Village propose des considérations sur les places de stationnement.

P. 42

Édité par l'administration municipale

Comité de rédaction:
Yvan Rochat

Jean-Claude Stevan
Alessandra Roversi
Valérie Walther-Palli

Contact:

T. 022 306 06 20
F. 022 306 06 21
communication@vernier.ch

VERNIER
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
www.vernier.ch

Prochain numéro:
Habitat, commerces et industries:
développements de Vernier-Village
Délai rédactionnel: 28 oct. 2011
Parution: 23 novembre 2011

Archives:
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17'000 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.
Maquette: Agence Hémisphère



LOGO FSC

La municipalisation de la petite enfance, seulement dix ans ?

On a peine à croire, et pourtant, jusqu'en 2001 les crèches et jardins d'enfants de Vernier étaient gérés par des associations. Aujourd'hui, ils dépendent de la municipalité et sont administrés par le service de la petite enfance.



L'Espace de vie enfantine (EVE) des Avanchets.

Dans nombre de pays d'Europe, la petite enfance relève du municipal. Ainsi, pour beaucoup de jeunes parents, il paraît impensable qu'il en ait été autrement. Pourtant, la gestion des crèches et autres lieux d'accueil pour petits au niveau communal est contemporaine. Elle va de pair avec la généralisation du travail des femmes et l'évolution de la société. Dans le canton de Genève, Meyrin a passé le pas de la municipalisation en 1974, suivi de Vernier en 2001. Actuellement, ce sont les seules communes à prendre en charge la petite enfance dans son ensemble. Il s'agit donc d'une étape importante pour Vernier qui fête, en cette rentrée 2011, les dix ans du service de la petite enfance. Retour sur une décennie où l'on a accueilli 4'217 enfants, utilisé 726'250 couches et séché un million de larmes.

D'une structure associative à une structure étatique

Jusqu'au début du millénaire, les institutions verniolanes de la petite enfance sont gérées par des comités associatifs formés par des parents d'enfants allant à la crèche, ainsi que du directeur et des employés de celle-ci. Chaque établissement fonctionne comme une association et possède son propre budget: «J'ai des souvenirs fantastiques de cette époque,

se souvient Christine Demierre, codirectrice de l'EVE des Libellules. Des personnes très motivées nous aidaient bénévolement. Mais les crèches et jardins d'enfants travaillaient de leur côté. C'est alors que l'idée de municipalisation a émergé et nous avons appris à nous connaître. Nous nous sommes rendu compte qu'il fallait uniformiser nos institutions.» En effet, l'ancien modèle n'est plus vraiment adapté à la société du 21^e siècle. De plus en plus de parents travaillent, les crèches ne sont plus essentiellement réservées aux couches sociales défavorisées, mais elles prennent une place aussi importante que l'école dans la vie de l'enfant et des parents.

Suite à une étude mandatée par la commune pour améliorer le système, le Conseil municipal vote en 2000 pour la municipalisation: «La première motivation a été le constat au niveau des coûts, précise Gabrielle Falquet, ancienne Conseillère administrative à l'origine de cette évolution. La municipalité finançait l'entretien des bâtiments, l'électricité, les aménagements extérieurs, parfois le nettoyage et donnait une subvention de fonctionnement aux associations pour payer les salaires et une partie du matériel. Par ailleurs, il y avait un problème d'équité entre les lieux d'accueil au niveau

des heures d'ouverture, des vacances et des coûts.» Ainsi, en municipalisant les institutions de la petite enfance, l'administration verniolane a devancé plusieurs communes genevoises.

Augmentation du nombre de places | On entend souvent les parents dire qu'ils peinent à trouver une place dans une EVE (espace de vie infantile - un terme qui a désormais remplacé le mot crèche dans la bouche des professionnels et des parents, lire encadré): «La liste est longue de 318 inscriptions, acquiesce Ruth Oberson, responsable du service de la petite enfance de Vernier. Si nous arrivons à accueillir la plupart des «grands», ce n'est en revanche pas le cas pour les bébés, puisque 163 enfants de moins d'un an et bébés à naître attendent d'être placés (les inscriptions se font avant la naissance, ndr).»

Victimes de leur succès, ces institutions ne satisfont pas encore la demande. Mais depuis leur municipalisation en 2001, le nombre de places a significativement augmenté, passant



EVE du Lignon.



EVE des Libellules.

de 177 à 373, soit 529 enfants accueillis dans les diverses institutions. En effet, durant cette décennie, quatre établissements ont vu le jour: l'EVE du Lignon en 2003 (fusion des anciennes crèches «Pop Corn» et «Pamplemousse»), l'EVE Bourquin en 2005 (Châtelaine), l'EVE des Libellules en 2007 et l'EVE de Vernier-Village cette année. Auxquels s'ajoute l'EVE des Avanchets qui a subi d'importants travaux de rénovation.

Un personnel gagnant | L'un des grands changements amenés par la municipalisation est celui du statut du personnel. Les employés sont devenus des fonctionnaires: «Lorsque Gabrielle Falquet, alors Conseillère administrative, a lancé l'idée de réformer la structure des crèches, les employés étaient partagés, relève Patricia Rognon, directrice de l'EVE du Lignon. Il y a eu de vifs débats. Ce sont tout de même plus de 50 personnes qui allaient changer de statut du jour au lendemain. Moi-même, je me rendais compte des avantages, puisque nous allions bénéficier de meilleures prestations sociales. Mais d'un côté, nous craignons de perdre notre autonomie. Aujourd'hui, nous n'avons aucun regret, vu les plus amenés par la municipalisation, notamment au niveau de l'augmentation du nombre de places et de l'uniformisation des équipes.» Avec 145 employés, le service de la petite enfance est aujourd'hui le plus grand de la Ville de Vernier.

Evolution et améliorations | L'offre en matière de garde s'est largement multipliée en dix ans. En plus des EVE et jardins d'enfants, Vernier a ouvert une halte-garderie et un espace d'accueil adultes-enfants (lire encadré). Les coûts sont désormais les mêmes pour chaque établissement et proportionnels aux revenus des parents. Par ailleurs, la Ville de Vernier a développé l'accueil familial de jour (lire encadré). Pour l'instant, on recense 17 accueillantes en activité qui s'occupent de 29 enfants. Des chiffres, qui vont probablement augmenter puisque plusieurs placements sont en cours.

A l'image de cette diversification des modes de garde, les tâches des professionnels de la petite enfance ont évolué: «Nous faisons un travail important de dépistage et de prévention, précise Patricia Rognon, directrice de l'EVE du Lignon. Nous mettons en place des réseaux avec des psychologues, des médecins ou autres. En tant que directrice, je collabore énormément avec les familles. Il faut rassurer les parents. Je dois également faire le lien entre ces derniers et le personnel.» Et Ruth Oberson, responsable du service de la petite enfance d'ajouter: «Nous faisons de la coéducation avec les familles. Dans nos institutions, il y a des groupes qui ne sont composés quasiment que d'enfants allophones. Ces derniers viennent des quatre coins de la planète et sont élevés dans des cultures très différentes. Nous essayons donc de leur transmettre de petites règles de vie. C'est pareil avec les parents, qui nous apprennent plein de choses et nous apportent beaucoup. C'est un véritable échange de savoirs.»

Les défis pour les dix prochaines années | Dans une ville comme Vernier, il paraît désormais impensable que les EVE et autres lieux d'accueil ne relèvent pas des autorités

communales: «Offrir un service de la petite enfance doit faire partie des prestations de base des collectivités publiques, tout autant que de proposer des maisons de quartier ou des clubs d'aînés», explique Gabrielle Falquet, ancienne Maire de Vernier. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire, notamment pour élargir l'offre de places, d'autant que le problème va aller en grandissant suite à la mise en place du concordat Harmos. Désormais, les enfants n'ayant pas 4 ans révolus au 31 juillet devront commencer l'école l'année suivante, alors qu'auparavant, la date était fixée au 31 octobre. Le service de la petite enfance devra donc assumer la garde de ces enfants une année de plus.

Autre enjeu important, les questions de migrations. Comme le souligne Patricia Rognon, toutes les écoles de Vernier sont en REP (réseau d'enseignement prioritaire) et bénéficient de ressources humaines et financières supplémentaires. Même si beaucoup d'écoliers sont passés par des institutions de la petite enfance, ces dernières ne bénéficient pas d'aide particulière de la part du canton. Si les EVE de Vernier travaillent toutes autour de l'intégration, notamment à travers des activités avec les enfants (lire *Actu Vernier* de juin), il apparaît essentiel de développer plus d'espaces d'échange et de discussion, à l'image des lieux d'accueil parents-enfants: «Je crois profondément que dans notre société, le secteur de la petite enfance contribue à renforcer l'égalité des chances, notamment par l'intégration dès son plus jeune âge de l'enfant dans son environnement», souligne Thierry Apothéloz, Maire de Vernier et en charge notamment du secteur de la petite enfance.

Sofia Droz/TLC-ATC.com

EVE de Vernier-Village.



EVE des Avanchets.



LE SERVICE DE LA PETITE ENFANCE PROPOSE DIVERSES PRESTATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES FAMILLES

L'espace de vie infantile (EVE)

Plus communément appelées «crèche», les EVE reçoivent en continu les petits dès la fin du congé maternité (4 mois) jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire (le terme a changé car les crèches étaient parfois assimilées à une image négative). Ces lieux sont destinés aux parents qui exercent une activité ne leur permettant pas de s'occuper de leur enfant la journée.

Le jardin d'enfants

Les jardins d'enfants accueillent les petits de 2 à 4 ans, uniquement à la demi-journée. Il s'agit d'un espace de socialisation, où les enfants apprennent à vivre et jouer ensemble.

Halte-garderie

Les haltes-garderies offrent aux parents un service de garde occasionnelle (entre une et quatre heures), lorsqu'ils doivent

faire une course imprévue, par exemple. Il faut réserver la veille auprès du service de la petite enfance.

Accueil adultes-enfants

L'accueil adultes-enfants est un espace pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte. C'est un lieu de rencontre, de socialisation, d'écoute et de jeux pour les enfants sous le regard de leurs parents ou adulte référent. Il n'y a pas d'inscription, l'anonymat est respecté. Une participation financière est demandée.

Accueil familial de jour

Anciennement appelées «mamans de jour», les personnes qui offrent un accueil familial de jour, soit chez elles, viennent d'obtenir un statut professionnel (depuis le 1^{er} janvier 2011). Vernier, Meyrin, Dardagny et Satigny se sont regroupées sous la forme d'une association intercommunale afin d'assurer une meilleure gestion du système.



Accueil adultes-enfants à l'EVE Bourquin.

Communications

Séances du 6 au 27 septembre 2011

Information

Le Conseil administratif (CA) valide une refonte du règlement sur le journal d'information communal et fixe son entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2011. Ce règlement peut être consulté sur le site www.vernier.ch > administration > règlements.

Petite enfance

Le CA valide le règlement de la halte-garderie pour l'année scolaire 2011-2012. Par ailleurs, le CA a pris connaissance d'un courrier de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) confirmant que l'EVE Vernier-Village qui vient d'ouvrir a droit à des subventions fédérales.

Aide et prestations sociales

Le Conseil d'Etat informe les autorités verniolanes qu'il a pris connaissance du projet de travaux et d'aménagements «Nouvelles Libellules» annonçant qu'il valide et soutient ce projet.

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le Canton

APA 34'620 : GRIFMIR SA - Réaménagement d'une discothèque et création d'un fumoir - Chemin des Batailles 22.

APA 34'169 : Commune de Vernier - Aménagement d'une déchetterie - containers enterrés - Avenue du Lignon.

DD 103'946 : M. Maurice FREHNER - Transformation d'une ferme en habitation - Chemin de la Crotte-au-Loup 6.

Demandes d'autorisations

DD 104'494 : Commune de Vernier - Aménagement d'un restaurant scolaire et locaux parascolaires - Avenue Edmond-Vaucher 5. **Préavis favorable.**

DD 104'465 : FTI - Fondation pour les terrains industriels - Construction d'un bâtiment de stockage et bureaux avec

sondes géothermiques - Chemin Grenet 25 - **Préavis défavorable** car ne correspondant pas au projet de plan directeur de la ZIMOGA.

APA 35'348 : Etat de Genève - Ville de Vernier - IKEA Suisse - Consorts Bossart - CFF - Création d'un fumoir pour le magasin - Route de Vernier 156. **Préavis favorable.**

APA 35'276 : Ville de Genève - Réalisation d'un parking TPG provisoire pour 42 bus - Route du Bois-des-Frères. **Préavis favorable pour 5 ans**, soit jusqu'en 2016, sans préjuger de la pérennisation d'un dépôt TPG dans le secteur.

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 5 novembre 2011
de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9 - 1214 Vernier

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 15 novembre 2011
à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

Pluie de motions

L'hémicycle verniolan a consacré en octobre plus de temps à traiter des motions plutôt que débattre et voter sur les crédits. En effet, la valse des motions continue: 10 pour le Mouvement citoyens genevois (MCG), 2 pour l'Union démocratique du centre (UDC) et 2 pour le Parti socialiste (PS).



Salle du Conseil municipal sous les combles de la mairie à la rue du Village 9.

En début de séance, la présidente, Monique Mattenberger, se réjouit de la rapidité à laquelle les objets sont votés. Mais cet enthousiasme s'estompe rapidement en arrivant au point 17 de l'ordre de jour. Pas moins de 14 motions présentées dont la plupart attisent des débats houleux entre les différents partis.

10, le chiffre fétiche du MCG «La façon de faire du MCG ressemble beaucoup à une technique malveillante couramment utilisée par les pirates informatiques qui s'appelle le déni de services, explique Andrés Revuelta, Conseiller municipal socialiste. Très schématiquement, cette méthode consiste à inonder de messages quelconques un serveur informatique de façon à l'empêcher de fournir ses services. S'il vous plaît, chers collègues du MCG, arrêtez ces méthodes, qui s'apparentent elles aussi à un déni, le déni de démocratie.» Depuis le début de la nouvelle législature, le groupe MCG a déposé 10 motions à chaque séance du Conseil municipal, accaparant ainsi l'attention sur leur parti. Si les élus Verts et Socialistes

saturent, un point paraît particulièrement les agacer. Les membres MCG présentent des objets qu'ils ont eux-mêmes retirés par le passé ou que le Conseil municipal a rejetés.

Ainsi reviennent sur le tapis, les textes «Aidons les jeunes entrepreneurs de demain», «Redonnons à la jeunesse verniolane le goût de la démocratie», «Aidons vraiment nos jeunes de la commune à trouver un emploi!», «Médor ou d'argent?», «Vernier, une ville pas commune» ou encore «Récompensons nos jeunes talents». Cette dernière, qui prévoit une enveloppe budgétaire destinée à promouvoir le travail de jeunes artistes, est la seule qui passe finalement la rampe et est renvoyée en Commission de la culture.

Hémicycle à géométries variables Si les opposants au MCG ne prennent quasiment aucune de leur motion en considération, ils ne sont pas avares en discussion. D'autant que l'hémicycle est divisé en deux pôles. Une configuration

UNE RÉOLUTION CONTRAIRE À LA LOI FÉDÉRALE ?

En avril dernier, le groupe socialiste avait déposé une résolution demandant au Grand Conseil de renforcer l'aide aux chômeurs de longue durée, notamment par l'introduction de 120 indemnités journalières supplémentaires dans la Loi cantonale en matière de chômage (LMC). Après un passage en commission, elle revient amendée pour être débattue et votée lors de la séance du 4 octobre.

Le texte «Protégeons les chômeurs et chômeuses en fin de droit par l'entrée en vigueur de la nouvelle LACI» (Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas de solvabilité) interpelle la droite: «Le Grand Conseil est en train de changer la loi cantonale sur l'assurance chômage, explique Christina Meissner, Conseillère municipale UDC. Un des points votés ici fait l'objet de cette loi (le renforcement de mesures débouchant sur de vraies formations qualifiantes, ndlr). Ce texte arrive trop tard. De plus, ajouter 120 indemnités cantonales serait contraire à la loi.» Et Thierry Apothéloz, Maire de Vernier de répondre: «Cette résolution a pour but

de faire passer un message. Nous sommes la commune genevoise possédant le plus grand taux de chômage, ainsi que la durée de chômage la plus longue. Voilà pourquoi le Conseil administratif souhaite la voir transmise au Grand Conseil.» Suite au débat, la résolution est acceptée par 19 «oui» contre 16 «non»; cette fois, la logique des blocs gauche-droite a opéré.

Quant à savoir si ces 120 indemnités cantonales sont illégales ou non, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) à Berne répond que les cantons ont le droit de prolonger les indemnités, mais en dehors de l'assurance chômage. Celles-ci relèveraient donc de l'aide sociale. L'ancienne LACI permettait des dérogations de 6 mois allant jusqu'à 120 indemnités supplémentaires pour les cantons dont le taux de chômage équivalait à 5% ou plus. Cette mesure a néanmoins été abolie.

S. D.

MUNICIPAL EN BREF

- L'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 4'800'000.- pour le réaménagement des chemins Isaac-Anken, Château-Bloch et Muraille a été acceptée à l'unanimité.
- L'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 200'000.- pour la couverture du passage sous-voie de la halte RER de Vernier a été approuvée à l'unanimité.
- L'ouverture d'un crédit d'étude pour la signalétique piétonne de CHF 103'000.- a été acceptée à l'unanimité.
- Deux Conseillers municipaux ont présenté leur démission. A l'UDC, Antoine Bertschy cède sa place à Ruth Kaelin. Christina Meissner remplace Antoine Bertschy au poste de secrétaire suppléante du bureau du Conseil municipal. Chez les Verts, Cécile Thélin est remplacée par Ali Matoshi.

qui nourrit les rapports de force. D'un côté les 12 MCG et les 3 UDC, et de l'autre les 14 Socialistes et les 5 Verts. Les 3 Libéraux-Radicaux, quant à eux, naviguent entre les deux camps.

Logique numéraire, lorsque la gauche s'entend sur un sujet, elle part souvent gagnante puisqu'elle détient tout juste la majorité avec 19 Conseillers municipaux. Cependant, sans l'appui des Verts, le parti socialiste ne peut seul faire face, en témoigne la prise en considération de la motion UDC «Correspondance de nuit ou sécurité nocturne». En effet, ce texte a été accepté par 16 «oui», contre 15 «non», 4 Verts s'étant abstenus. Celui-ci invite le Conseil administratif à rendre un rapport d'ici 2013 sur l'efficacité de l'activité des médiateurs de nuit et parallèlement de se renseigner auprès de la commune de Meyrin, qui a elle, opté pour des agents de sécurité privés.

Sofia Droz/TLC-ATC.com

PLR

Les Libéraux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

Un lieu culturel pour Vernier ?

Si les communes de Meyrin, Carouge ou Onex sont connues pour leurs spectacles, elles doivent leur réputation à leurs programmes et à leurs salles qui attirent du public venant de tout le canton. Qu'en est-il à Vernier ? Il faut constater que les offres culturelles ne manquent pas dans notre commune. Qui n'a pas entendu parler de Vernier sur rock, des pièces de théâtre en plein air montées à Chauvet-Lullin, des concerts de negro spirituals à la paroisse Saint Pie X, de l'opéra et des soirées jazz à la salle des fêtes du Lignon. Toutes ces manifestations rencontrent un succès appréciable qui justifie la création d'une salle multiculturelle pour renforcer l'image de ville de culture pour Vernier.



Une ambition culturelle pour Vernier

Le groupe PLR estime que la culture constitue un investissement durable indispensable pour les collectivités locales. Elles doivent favoriser la promotion d'artistes et la diffusion de la culture à toutes les catégories de la population.

Pour mener une politique culturelle dynamique à Vernier, la création d'une salle à vocation culturelle est indispensable.

Dans son programme de législature, le groupe PLR a décidé que la construction d'une nouvelle salle polyvalente serait l'une de ses priorités en matière de culture, puisque les infrastructures actuelles ne permettent pas d'accueillir des manifestations d'envergure.

N'est-il pas symptomatique que l'opéra «Orphée et Eurydice» soit monté en 2012 au BFM alors que ce sont les élèves du Lignon qui seront sur scène avec l'Atelier Choral ?

Le plan pluriannuel d'investissements prévoit l'étude d'une telle salle dans le quartier de Châtelaine. Le groupe PLR est conscient que le projet s'inscrit dans la durée et que le coût d'une telle réalisation est élevé et implique une synergie avec des partenaires publics ou privés.

Pour le PLR, le devoir d'une commune consiste à offrir une culture d'excellence à la portée de tous dans des lieux adéquats.

Pour le groupe municipal PLR,
Gilles-Olivier Bron

PLR Les Libéraux de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine
www.liberal-vernier.com
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch



Le Parti socialiste répond aux besoins des familles et des enfants de Vernier

Le 28 juin 2011, le **Parti Socialiste** a réussi à faire accepter sa Motion : *Aide aux familles et la jeunesse de Vernier*, lors de la première séance du Conseil municipal (CM) fraîchement élu. C'est une décision historique qui bénéficiera à toutes les familles avec enfants en âge scolaire à la rentrée 2012. Cette motion a passé grâce au soutien des Verts, avec l'abstention du MCG et malgré l'opposition de L'UDC et du PLR.

Conscient que la rentrée scolaire est un moment particulièrement délicat pour les familles en raison de tous les frais qu'elle engendre, le **Parti Socialiste** a proposé cette motion pour les soulager à ce moment crucial de l'année. Après un important travail de fond en commission sociale, le projet qui a abouti au CM et devrait aider les familles de Vernier à partir de la rentrée 2012, sous réserve du vote du budget à la fin de l'année, comporte trois chèques d'une valeur de 50 francs par enfant en âge de scolarité obligatoire, soit 150 francs par enfant. Ces chèques pourront être utilisés pour l'achat de fournitures dans les commerces de la commune et pour des frais de cours à caractère sportif ou culturel organisés par une ou plusieurs associations communales. Nous nous réjouissons de contribuer ainsi à améliorer les conditions de vie des familles verniolanes, sans distinction de revenu, et nous engageons à poursuivre ces actions tout au long de la législature qui vient de commencer.

Élections fédérales : la voix des Genevois et des Genevoises sera bien représentée à Berne ! Merci à toutes et à tous !

Le **Parti Socialiste de Vernier** vous remercie chaleureusement pour la confiance et le soutien accordés à nos candidates et candidats le 23 octobre dernier à l'occasion des élections au Conseil national et au Conseil des États. En pleine crise financière mondiale, la Suisse doit maintenir une politique de solidarité envers les plus démunis. Nos représentants à Berne seront très actifs pour défendre cette politique sur le plan national. Au niveau cantonal, nous constatons que la droite continue à offrir, aux grandes entreprises et aux millionnaires de notre canton, des cadeaux fiscaux indécents par les temps qui courent. **Il est temps que cela cesse! Abolissons les privilèges! Pas de cadeaux pour les multinationales: supprimons les allègements fiscaux! Pas de cadeaux pour les millionnaires: supprimons les forfaits fiscaux!** Le Parti socialiste genevois lance deux initiatives visant à prendre l'argent là où il est. Signez-les lors d'un de nos prochains stands dans la commune ou sur le site <http://www.ps-ge.ch/>

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur :

www.ps-vernier.ch et FACEBOOK

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch



Vernier est certainement l'une des villes de Suisse où le débat sur l'énergie est particulièrement crucial. Souffrant depuis de trop nombreuses années des choix énergétiques cantonaux qui lui valent aujourd'hui d'accueillir une centaine de citernes et demain de risquer de se voir infliger une usine à gaz, les habitant-e-s de Vernier ont toutes les bonnes raisons de soutenir les initiatives fédérales lancées par les Verts. **Sortir du nucléaire et investir dans l'économie verte** sont des objectifs clairs qui auront une influence concrète et positive pour Vernier.

Un bon calcul pour Vernier !

*Sortir du nucléaire
+ Economie Verte
= Emplois et moins de citernes*



Initiative populaire: Sortir du nucléaire

L'initiative demande que la Suisse sorte du nucléaire d'ici 2029 au plus tard, la loi fixant une durée d'exploitation des centrales nucléaires de 45 ans au maximum. Si leur sécurité n'est plus assurée, elles doivent être arrêtées plus tôt. La sortie du nucléaire est un objectif réalisable. L'initiative pour la sortie du nucléaire met l'accent sur les trois «E» : économies, efficacité, énergies renouvelables.

Initiative populaire pour une économie verte

L'économie suisse fonctionne comme si nous disposions de trois planètes. Or nous n'en avons qu'une. L'objectif de l'initiative populaire pour une économie durable et utilisant les ressources avec efficacité est de réduire notre empreinte écologique à une seule planète d'ici à 2050. Notre économie du tout-jetable doit se transformer en une économie circulaire, qui revalorise ses émissions et ses déchets et réduit drastiquement gaspillage et pollutions. Pour y parvenir, l'initiative impose au Conseil fédéral une procédure crédible et met à sa disposition un choix d'instruments, par exemple des soutiens à la recherche, des critères écologiques pour les marchés publics ou des incitations fiscales positives.



Pour télécharger les feuilles de signatures et obtenir plus d'informations:

www.vernier.verts.org

www.verts-ge.ch



Page Les Verts de Vernier



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 VERNIER

Les élus du MCG avec et pour VOUS !

Le groupe MCG n'est même plus étonné du manque de transparence qui apparaît dans les communiqués de l'administration rose-vert-gris, notamment en ce qui concerne votre journal *Actu Vernier*. Par exemple, dans le sommaire de l'édition de septembre, on peut lire dans la rubrique SPORT que le service des sports propose des nouveautés... sans préciser que ces nouveautés, touchant les tarifs et le système de réservation et d'inscription pour la piscine, le tennis et le badminton ainsi que la création de diverses autres activités sportives telles que le Volley Vernier, les cours «Pilates», et le cricket sont les fruits du travail de notre ancien **Maire Thierry CERUTTI**.

Pour mémoire, votre ancien magistrat a également la paternité de l'installation d'un accès à l'eau facilité à la piscine du Lignon pour les personnes à mobilité réduite, la réalisation d'un terrain de football supplémentaire au stade de Vernier (volonté d'attribuer ce terrain au FC Avanchets) ainsi qu'une nouvelle halle couverte pour pratiquer le badminton (qui sera contre son gré non tempérée).

Après vous avoir manipulé lors des dernières élections à travers le mensonge et la tricherie, le nouveau Conseil administratif se moque et se rit des habitantes et habitants de Vernier en s'octroyant la paternité de projets dont la légitimité intellectuelle ne leur appartient pas.

TOUTES LES VÉRITÉS SONT BONNES À DIRE !

Le MCG est actif au Conseil municipal de Vernier - il agit pour VOUS !

Le MCG continue effectivement à œuvrer pour vous et à travailler pour le bien de notre population. Depuis le 1^{er} juin 2011, nous avons déposé pas moins de 16 motions touchant diverses thématiques allant de la protection de notre environnement, à la sauvegarde de notre patrimoine d'essences indigènes, à la baisse de l'impôt communal (diminution du centime additionnel), à l'augmentation des effectifs de la police municipale, à la suppression de l'impôt communal sur la médaille des chiens, à élargir l'horaire de l'administration (7h - 19h) afin qu'elle soit au service des citoyens, à dynamiser le secteur emploi pour les jeunes de notre commune, à mettre en place un vrai outil démocratique pour les jeunes soit le parlement des jeunes, à donner aux aînés de notre commune la possibilité de prendre leur destin social en main, à développer des installations sportives pour toutes et tous ainsi que bien d'autres projets.

Pour VOUS - Innovons enfin ! Le MCG OSE !

Que de mensonges et de promesses non tenues de la part de ce Conseil administratif et des groupes politiques qui lui sont assujettis !

Le groupe MCG a redéposé, lors de la séance de septembre, ses deux motions concernant la baisse du centime additionnel (diminution des impôts) et l'augmentation des effectifs de la police municipale (sans préciser le nombre) qui ont été une fois de plus refusées par les Socialistes, Verts et Libéraux de gauche, après un débat sans surprise, empli de contre-vérité et d'hypocrisie de la part de ce trio qui gouverne Vernier.

C'est, avant tout, une insulte envers VOUS électrices et électeurs qui soutenez le MCG.

Nonobstant les deux propositions susmentionnées, le MCG a également proposé et fait passer sa motion sur l'étude et la réalisation de la mise en place d'un boulodrome couvert permettant aux utilisateurs et amateurs de pouvoir pratiquer leur activité durant toute l'année y compris l'hiver et les jours de pluie.

Vous pouvez rencontrer les élus du MCG lors de notre prochaine réunion du CAP le lundi 14 novembre 2011 à 19h à l'auberge de Châtelaine - 1219 Châtelaine

Venez nombreux nous faire part de vos soucis et de vos préoccupations.

Notre ligne restera toujours la même : ÉCOUTE - DIALOGUE - RESPECT - ACTION

LE GROUPE MCG CONTINUERA À SE BATTRE POUR VOUS DÉFENDRE
Le MCG est à votre écoute au 079/941 4802 et par email : mcg-vernier@bluewin.ch



A l'UDC, nous savons travailler de manière concertée pour le bien de Vernier

Lors de la récente séance plénière extra-muros du Conseil municipal à Châtelaine, une citoyenne a interpellé les élus sur les liens qui existent entre l'assemblée verniolane et le Grand Conseil. Avec raison, elle parlait du postulat qu'en terme d'aménagement du territoire rien ne se fait sans l'aval du Canton et que, pour Vernier, une collaboration étroite entre le délibératif communal et le législatif cantonal est nécessaire afin de faire entendre notre voix.

Coïncidence des dates, quelques jours plus tard le Grand Conseil a été amené à traiter la résolution R670*, sur le projet de développement du chemin de l'Etang. Ce projet, qui prévoit la réalisation de 1'250 logements et 4'000 emplois, nécessite la signature d'une convention-cadre tripartite entre le promoteur, la Commune et l'Etat. Si les deux premiers ont déjà paraphé le document, le Canton, par le biais de Mark Muller, Conseiller d'Etat, traîne les pieds. Motif : il souhaite un ratio de un emploi pour un logement.

Si les objectifs affichés (mais guère réalisés) de l'Etat sont tout à fait louables, c'est-à-dire construire le plus de logements possibles en cette période de pénurie, ils font fi de la situation verniolane. En effet, en ce qui concerne le nombre d'emplois sur son territoire, notre Commune est, avec Onex, l'une des moins bien loties du canton. Avec sagesse, tant le Conseil municipal que le Conseil administratif de Vernier ne ferment pas la porte à la réalisation de nouveaux logements, mais ils souhaitent réduire l'écart entre leur nombre important

et celui, trop faible, de places de travail. Ce projet en donne une magnifique possibilité.

La R670 « Pour le projet de l'Etang », demande au Conseil d'Etat de signer au plus vite cette convention pour travailler à la réalisation de ces plus de mille logements. Déposée par l'UDC et plus particulièrement par ses Députés/Conseillers municipaux verniolans, cette résolution a obtenu le soutien du MCG, des Verts et du PDC. Suite à une large concertation et à l'intense lobbying de ses auteurs, la résolution a été acceptée par le Grand Conseil.

Lors de la même session de septembre 2011, deux autres textes de l'UDC concernant Vernier (M1966 « Débarrassons Vernier de ses citernes ! » et R647* « Pour la construction de mille logements au chemin de l'Etang et le développement économique de Blandonnet ») ont été renvoyés par le Grand Conseil en commission.

On peut donc répondre à cette citoyenne de Châtelaine que les relations entre le Conseil municipal de Vernier et le Grand Conseil existent. Parfois distendues, il faut, comme en amitié, les entretenir. A l'UDC, nous y travaillons pour le bien de Vernier...

Antoine Bertschy
Député

*Texte disponible sur <http://www.ge.ch/grandconseil>

Modification de la circulation à Vernier-Village: point de situation

La direction générale de la mobilité (DGM) de l'Etat de Genève a pris, en décembre 2010, différentes mesures de circulation dans le périmètre de Vernier-Village. L'objectif principal de ces mesures était d'améliorer la progression des transports publics qui subissaient d'importants retards à cause de l'engorgement du trafic automobile et de détourner le trafic de transit de Vernier-Village. L'ancienne route de Vernier a alors été réaménagée afin de donner aux bus et aux trolleybus un accès plus direct à Vernier-Village tandis qu'un détour a été imposé à certains résidents de Vernier-Village qui doivent emprunter l'avenue Louis-Pictet pour entrer et sortir du village de Vernier avec leur véhicule motorisé (*Actu Vernier* nov. 2010).

En réponse à une pétition de riverains concernant en particulier les nouvelles mesures de circulation destinée aux automobiles, le Conseil municipal de Vernier a adopté une résolution le 14 décembre 2010 demandant au Département de l'intérieur et de la mobilité :

- de différer sa décision de supprimer le tourne-à-droite sur la route de Vernier communale en direction de la Ville de Genève,
- de mettre en place une évaluation de l'impact des mesures de circulation décidées par la DGM et d'en présenter les conclusions aux habitants de Vernier en septembre 2011 (voir *Actu Vernier* mars 2011).

La DGM a mandaté le bureau d'études en mobilité indépendant « Team+ ». Les conclusions de son étude ont été présentées fin septembre à la DGM et aux autorités verniolanes ainsi que le 12 octobre à la commission de l'aménagement du Conseil municipal de Vernier.

Les points suivants ressortent de cette étude:

- Les mesures mises en place en décembre 2010 par la DGM étaient nécessaires pour assainir la situation en matière d'amélioration de la fluidité des transports publics et de frein au trafic de transit sur la route de Vernier communale.
- Les objectifs visés par ces mesures ont été atteints, bien que des impacts négatifs en matière d'accessibilité au cœur de Vernier-Village aient pu être constatés.
- On recense aujourd'hui un nombre très important d'infractions à l'interdiction de tourner à droite.
- Des mesures d'amélioration doivent être recherchées sans déroger aux objectifs de base visés par les mesures de fin 2010.
- De premières pistes d'amélioration ont été identifiées, parmi lesquelles :
 - Fluidification du trafic sur le parcours avenue Louis-Pictet – route du Nant-d'Avril par une gestion différente des feux de signalisation



Lors de l'enquête, de nombreuses infractions ont été recensées: à l'interdiction de tourner à droite et à l'interdiction de circuler sur la voie bus.

- L'éventuelle réintroduction à moyen terme de l'autorisation de tourner à droite en direction de la Ville de Genève.

Ces mesures nécessitent encore des vérifications techniques, lesquelles devront déterminer leur faisabilité pour améliorer la circulation dans le périmètre de Vernier-Village, tout en tenant compte du confort des riverains en matière d'accès à leur espace de vie. En cas de réalisation, ces mesures impliqueront d'importants investissements à la charge du canton de Genève. Ainsi, tant les études que les réalisations sont conditionnées à l'obtention pour la DGM des budgets 2012 nécessaires.

Les autorités verniolanes et la DGM examinent aujourd'hui ces pistes d'amélioration. Si la réintroduction du tourne-à-droite paraît envisageable, elle ne pourra en aucun cas être immédiate. D'autres mesures de circulation, identifiées comme nécessaires dans l'étude, devant être réalisées préalablement (modération du trafic et interdiction du transit des poids lourds sur la route de Vernier communale, mise en place d'une signalisation lumineuse au carrefour route de Vernier – chemin de l'Echarpine, réaménagement du carrefour avenue Louis-Pictet – route du Nant-d'Avril ainsi que la fermeture de la route de Montfleury).

La DGM procède d'ores et déjà à une simulation informatique de la gestion des flux pour accompagner les premières analyses. Les phases décisives dans l'avancée de ce dossier seront communiquées régulièrement notamment dans l'*Actu Vernier*.

Renseignements : Info-service DGM 022 546 76 00

Séance d'information pour le habitant-e-s sur le projet de réhabilitation des Libellules

**Lundi 14 novembre
à 19h30
à l'école des Libellules**

Présentation par la Fondation HBM Emile Dupont
et en présence des autorités verniolanes.

Certificats de vie ou d'existence

Le service de l'état civil s'occupe de la délivrance des certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal.

Pour des questions organisationnelles au sein de notre service, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact téléphoniquement avec notre office au numéro 022 306 06 30 afin de convenir d'un rendez-vous, ceci pour répondre au mieux à l'attente de toute notre clientèle.



Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité. Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.

Cimetière : Avis d'échéance de concession

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetière d'Aire et de Vernier, ancien et nouveau) en **1991**, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en **2011**, sont informées par la présente de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à l'administration municipale:

**Ville de Vernier
Service des cimetières
Case postale 520
1214 Vernier
jusqu'au 31 mars 2012**

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois; passé ce délai, la commune en disposera. Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

Récupération des déchets

Encombrants : **mardi 1^{er} novembre**
Métalliques : **jeudi 3 novembre**

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, via Monnet 3, tél. 022 306 07 00

Solidarité avec Haïti : le mobilier arrive à temps pour la rentrée

En janvier 2010, la Ville de Vernier a envoyé en Haïti des anciens bureaux de ses écoles primaires donnés à l'Association suisse des amis d'Haïti (ASAH). Tous les frais de transports étaient d'ores et déjà payés grâce aux montants alloués par le Conseil municipal dans le cadre de ce don. Arrivés en Haïti quelques heures avant le séisme, les meubles scolaires avaient quand même pu être acheminés à travers les montagnes haïtiennes et se révèlent d'une grande utilité à l'Ecole d'application de Frères, à Duplan et à St-Marc.



Arrivée et débarquement du conteneur de la Ville de Vernier en septembre 2011.

Fin mars 2011, l'opération a été reconduite avec la même association et une nouvelle cargaison de meubles (170 chaises et 350 pupitres remplis de matériel scolaire) a été envoyée à Haïti par la Ville de Vernier. Le container a vogué sur l'Atlantique dès le 21 avril mais n'est arrivé que fin août à Port-au-Prince. Après d'importantes complications douanières, le matériel a été livré enfin le 20 septembre au Collège Méthodiste de Frères, tout juste pour la rentrée des classes.



Les pupitres sortent en premiers.



Les élèves du Collège Méthodiste de Frères aident au transport.



Ils le font avec plaisir !



Ce matériel est entreposé à l'auditorium.



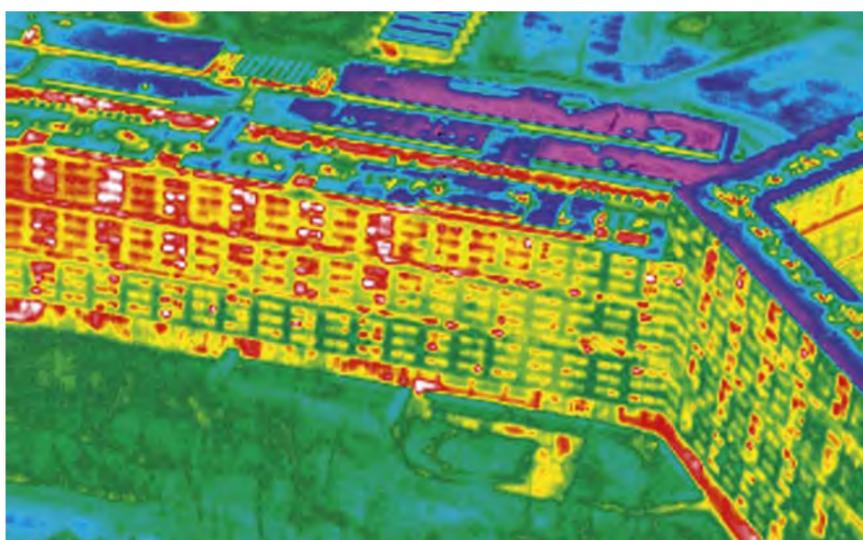
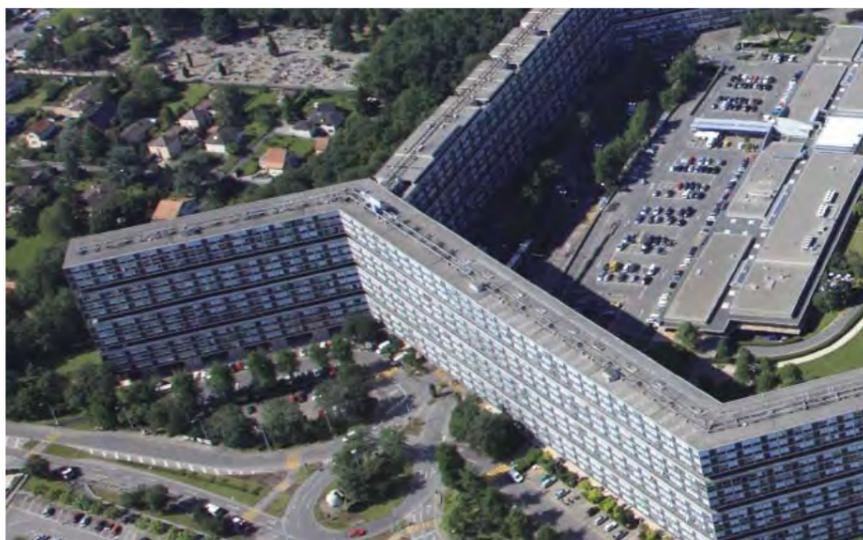
Stockage du mobilier avant qu'il soit envoyé dans les écoles.

Rénovation des 100'000 m² de façades à la Cité du Lignon

La Cité du Lignon va pouvoir entamer la rénovation de ses façades. De quoi permettre d'importantes économies d'énergie (près de 50%), tout en préservant l'unité architecturale de cet ensemble puisqu'en mai 2009, les autorités cantonales ont approuvé un plan de site qui protège cette cité audacieuse édifée entre 1963 et 1971. En effet, le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) vient de délivrer une autorisation définitive relative au 22 avenue du Lignon, désigné préalablement comme immeuble type.

Un modèle d'intervention, avec diverses variantes, avait été validé au préalable par les services cantonaux du patrimoine et de l'énergie. Cette procédure administrative d'autorisation simplifiée déposée par le bureau d'architectes J-P Jaccaud, pour le compte de l'ensemble des propriétaires, devrait permettre une meilleure planification des travaux dans le temps. Il sera possible de tenir compte des disponibilités financières des propriétaires des 84 allées, représentés au sein du Comité Central du Lignon (CCL), tout en garantissant la cohérence générale des interventions sur les 100'000 m² d'enveloppe de la Cité.

Dans un premier temps, une étude mandatée conjointement par les principaux acteurs - l'Office du patrimoine et des sites (OPS), le Service de l'Énergie (ScanE) du Canton de Genève et le CCL - avait été menée par le laboratoire des Techniques et de la sauvegarde de l'Architecture Moderne (TSAM) de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) avec la collaboration du Groupe Énergie de l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'Université de Genève, pour arriver à définir un ou plusieurs modèles d'intervention, complétés par un cahier des charges détaillé. Suite aux résultats observés et vérifiés sur les prototypes posés durant l'hiver



Lors de la thermographie menée conjointement par les communes de Vernier et Meyrin en 2009, des images infrarouges prises par hélicoptère ont permis de visualiser les déperditions thermiques de certains bâtiments. Celles-ci s'affichent en rouge, comme ici sur les façades du Lignon.

2009-2010, il a été constaté que deux des trois variantes autorisées permettent d'atteindre les valeurs proches des normes SIA pour la construction neuve.

Les économies de chauffage constatées devraient avoir pour conséquence une réduction d'équivalent mazout de près de 16'000 litres pour l'immeuble N° 22. Pour l'ensemble du Lignon, cela repré-

sente une économie de plus de 3'640 tonnes de CO₂ par an, pour la variante la plus performante !

Comité central du Lignon
Av. du Lignon 60 – CP 31
1219 Le Lignon
tél. 022 797 11 67
ccl@lignon.ch

Vous aussi, votez en ligne pour le scrutin du 27 novembre !

Et de deux! Après le vote du 15 mai, premier scrutin de Suisse lors duquel un canton entier a pu voter par internet, cette possibilité sera à nouveau offerte à toutes les Genevoises et tous les Genevois pour la votation du 27 novembre. Comme pour le scrutin du 15 mai, cette votation ne comporte aucun sujet fédéral. Dès lors, le canton est affranchi des restrictions que la Confédération fait encore peser sur le vote électronique.

A la différence du droit fédéral, le droit cantonal considère le vote en ligne comme une manière normale et légitime d'exprimer son opinion, au même titre que le vote postal et le vote à l'urne. Les lois, que l'on dit volontiers en retard sur la société, sont ici en phase avec les attentes de la population. En mai, un suffrage exprimé sur cinq (20,5%) l'a été par internet. Si l'on inclut les Genevois de l'étranger, le pourcentage monte même à 22,1%.

Cinq questions vous seront posées le 27 novembre:

- Acceptez-vous la loi modifiant la loi générale sur les contributions publiques du 18 mars 2011?
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi générale sur les contributions publiques (Droit des pauvres) du 24 mars 2011?
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les droits d'enregistrement du 27 mai 2011?
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur l'aide sociale individuelle du 11 février 2011?
- Acceptez-vous l'initiative 142 «Pour le droit à un salaire minimum»?

Le vote par internet est simple d'utilisation, il s'effectue en une seule opération (pas besoin de trouver une boîte aux lettres) et garantit la validité de votre vote. Trop souvent des bulletins papier

sont invalidés en raison d'erreurs, le plus souvent involontaires, des électeurs, telles que l'utilisation de Stabilo Boss, de Tipp Ex ou des inscriptions sans lien avec le scrutin.

Autre avantage, le décompte des bulletins électroniques ne souffre pas d'erreurs. Le vote par internet vous offre la certitude que votre suffrage a été reçu et sera pris en compte dans le décompte final. Une confirmation de bonne réception vous est envoyée au terme de la transaction de vote.

Malgré l'existence de trois canaux de vote, vous ne pouvez pas voter deux fois, car le registre des électeurs est le même quel que soit le canal de vote. Chaque vote enregistré bloque pour l'électeur en question la possibilité d'un nouveau vote.

Ces caractéristiques font du vote en ligne un outil important de la modernisation des droits politiques à Genève. Le design novateur de la carte de vote en est une illustration. Saviez-vous qu'elle tient désormais aussi lieu d'attestation de domicile?

Le site www.ge.ch/evoting vous renseignera sur le vote par internet. Durant le scrutin, une assistance téléphonique sera à votre disposition au 0840 235 235, de 8h à 18h, les jours ouvrables, ainsi qu'à l'adresse ael-assistance@etat.ge.ch.

C'est pourquoi nous vous invitons vous aussi à voter par internet, du 30 octobre au 26 novembre à midi, à l'adresse suivante : <https://www.evotage.ch/ge> (attention à bien saisir le « S » de https) !

Chancellerie d'Etat

PROCÉDURE DE VOTE PAR INTERNET

- A. Saisissez dans votre navigateur l'adresse du site de vote: <https://www.evotage.ch/ge/> ①
- B. Insérez votre numéro de carte de vote dans les champs vides de la page d'accueil. ②
- C. Confirmez avoir pris connaissance des sanctions pénales pour fraude en cliquant sur « Continuer ».
- D. Indiquez vos choix sur le bulletin de vote et cliquez sur « OUI ».
- E. Vérifiez vos choix et assurez vous que le code de contrôle qui apparaît en arrière-plan soit identique à celui qui figure sur votre carte de vote. ③ Si cela n'était pas le cas, interrompez la transaction et contactez le helpdesk au 0840 235 235.
- F. Grattez l'hologramme recouvrant le mot de passe ④ puis insérez ce dernier dans le site web. Complétez par votre date de naissance et sélectionnez votre commune d'origine dans la liste qui vous est proposée.
- G. Votez en cliquant sur «Votez » !

L'art contemporain aux Libellules : sortir des circuits habituels

La première Biennale d'arts contemporains aux Libellules a eu lieu du 22 au 25 septembre. Dans une vingtaine de lieux du quartier ont été présentées des œuvres et des performances d'artistes habitants du quartier, de Genève ou d'ailleurs. Amateurs ou professionnels, associations locales ou collectifs artistiques, résidents depuis toujours ou visiteurs de passage : tous ont présenté des réalisations en lien avec ce quartier peu connu et souffrant parfois d'une image négative.

Danse réunissant un concierge et des enfants du quartier autour d'une tondeuse, vidéo art présentant des jeunes

pratiquant du parkour, photographies du quartier de nuit, patchwork par des dames du Lignon, bricolages par les enfants de l'école, concerts par des groupes d'habitants, débats sur la rencontre entre art et social, broderie géante sur un grillage près du terrain de foot, sculptures de visages d'habitants... la manifestation présentait un programme fabuleusement transdisciplinaire sans élitisme, généreux et ouvert. L'idée de cet événement appelé à se reproduire en 2013 était d'interroger l'art dans sa capacité à produire du lien social, à repenser le vivre ensemble et à ouvrir un espace de pensée critique dans la société. Un pari réussi.



« Dreams of Li-belles » performance de Jim Zbinden. Des voitures vintage ont défilé à travers une flaque de peinture, inscrivant en rouge et blanc le mot DREAM sur le bitume.



« Ceci n'est plus une poubelle » container provenant des Libellules customisé par Claude « the Black Sheep » de l'atelier Kustom Syndicate à Perly. Depuis plus de dix ans, Claude personnalise tout type d'objet (moto, guitare, plateau de skateboard ou crâne de bison) à l'aide de paillettes argentées et d'encre de couleurs.

© Emmanuelle Bayart, 2011



« Les Ballets du Jardin » de la Breathless cie. Performance pour tracteur-tondeuse – conduit par José Picallo, concierge aux Libellules – et jeunes voltigeuses (Divine, Folashayo, Jamilai et Lucie) accompagnées des danseuses et chorégraphes Louise Hanmer et Raphaële Teicher, sur une bande-son de Nicolas Wagnières.



« What's jump ? » installation de Greg Hug. En 2010, l'artiste avait réalisé des moulages de visages d'habitants des Libellules. Pour son installation au BAL 2011, il a élaboré un tapis en mousse polyuréthane et latex représentant des personnalités du quartier et a invité les visiteurs à participer à l'œuvre en marchant et en sautant sur la sculpture.



Tournoi de foot à trois côtés. Dans cette version insolite du football, inventée dans les années 60 par l'artiste Asger Jorn, trois équipes de cinq joueurs s'affrontent sur un terrain hexagonal, poussant les joueurs à adopter des stratégies inédites. Contrairement au football classique, c'est l'équipe qui encaisse le moins de buts qui est désignée vainqueur.

Le théâtre de Vernier prépare son prochain spectacle

Le «Théâtre de Vernier», ou la section théâtrale de l'«Echo de Vernier», a réinvesti le local que la commune met à sa disposition. Dès le grand départ de septembre, les comédiens de la troupe ont commencé les répétitions du spectacle qu'ils présenteront du 2 au 23 mars 2012.

Après *L'Eventail*, de Goldoni, nous avons cherché à renouveler pour vous la palette des grands dramaturges que nous aimons interpréter. Fortuitement, nous nous sommes aperçus que l'an dernier, 2010, avait vu le centenaire de la naissance de Jean Anouilh. Nous avons constaté que cet anniversaire avait été totalement négligé par le monde théâ-

tral. Nous avons aussi réalisé que nous n'avions pas fait appel à cet auteur depuis 1962, année de présentation de sa magistrale *Antigone*, d'après Sophocle. Et enfin, dernier argument, mais pas des moindres, notre metteur en scène Clairmonde Liévaux venait de repérer une pièce tout à fait enthousiasmante de cet écrivain.

Le seul barrage qui aurait pu nous empêcher d'aller de l'avant était : avons-nous, dans notre groupe, les personnages de la distribution ? Nous les avons ! Alors, comme de coutume, en mai-juin, le projet fut présenté à nos membres, les rôles furent distribués et une première lecture

commune nous a confirmé la possibilité de nous attaquer à cette pièce.

Restait à dénicher le décorateur qui pourrait se charger d'imaginer le difficile dispositif scénique qu'exige cette œuvre. Nouvelle chance : notre scénographe-maison, François Capt, a été captivé par ce défi et s'est tout de suite mis au travail.

Avant de vous retrouver dans un prochain article, laissez-moi vous révéler quelle pièce nous jouerons en mars 2012. Ce sera : **Ne réveillez pas Madame !** créée en 1970.

AM

A L'AFFICHE DU P'TIT MUSIC HOHL

L'Em... bûche de Noël | jusqu'au 5 novembre avec Philippe Herdewyn et Myriam Hellé

Toujours à l'affiche: le café-théâtre de Renée Gaylor, ou comment une jeune comédienne espère faire basculer sa carrière en s'adressant directement à un metteur en scène.

Situations comiques, rires, une excellente soirée en perspective. Ce spectacle est resté à l'affiche une année à Paris et est repris par Philippe Herdewyn et Myriam Hellé jusqu'au 5 novembre.



Les 8 péchés capitaux | du 11 novembre au 23 décembre avec Virginie Bouchet et Dominique Poupaert

Enfermé à résidence avec un bracelet électronique suite à un scandale aux Etats-Unis, Dominique, ex-agent immobilier attend en compagnie de sa collaboratrice de savoir si la justice le rattrapera ou s'il passera aux travers des mailles.

L'occasion d'un voyage en chansons au travers des 8 péchés capitaux ! Comment ça, il n'y en a que 7 ? Perdu ! Dans le spectacle, il y en aura bel et bien 8 !

Plus de cent extraits de chansons, des sketches. Cette comédie chantée signée

Dominique Poupaert, comme les quinze (!) précédentes, devrait vous faire passer une soirée très divertissante. C'est au P'tit Music Hohll déjà, il y a tout juste 15 ans, que ce type de spectacle avait été créé. Ce ne sont pas moins de 3'000 extraits de chansons qui depuis ont été présentés au public.

Spectacle à 20h - repas 21h30 les jeudis, vendredis et samedis, prix des places CHF 35.- (AVS étudiants CHF 25.-)



Le P'tit Music'Hohll
Avenue Louis-Casaï 54
1216 Cointrin
Réservations: 022 798 8 798
www.musichohll.ch

Deux spectacles pour enfants féériques et imaginaires

Sonia Grimm | Accompagnée de 35 enfants comédiens, Sonia Grimm présente un tout nouveau spectacle dans le cadre de sa tournée 2011.

Imaginez un gros livre de contes... Puis imaginez que les personnages des contes puissent apparaître sur un simple coup de baguette magique...

Et tournez les pages avec Sonia pour les rencontrer!



Laissez-vous emporter dans une aventure merveilleuse à travers les chansons des albums de Sonia Grimm. Rencontrez les personnages de son dernier album «Un petit lapin», tels que le perroquet et la vache d'Amérique, ainsi que certains personnages de l'album «Mon livre de contes» réédité en 2011 sous un nouveau nom, «Mon petit bébé chien», avec des versions instrumentales.

Samedi 5 et dimanche 6 novembre 2011 à 16h à la salle des fêtes du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
Bus 7-23-27 arrêt «Cité Lignon»

Tarif:
Adulte : CHF 20.-
Enfant : CHF 15.-
Carte Gigogne & 20ans/20francs : CHF 10.-

PRÉLOCATION

stand Info Balaxert et fnac

Renseignement:
service de la culture, tél. 022 306 07 80

Lulu Nuit Blanche | Spectacle visuel pour les 3-6 ans... et leurs parents. Lulu Nuit Blanche raconte avec drôlerie le voyage d'un petit enfant à travers la nuit.

Lulu se couche. Et a bien du mal à s'endormir. Le doudou s'agite sans cesse. Le polochon n'en fait qu'à sa tête. Les chaussettes font la fête sous le lit. Lulu ne dort pas. Se tourne, se retourne. Parle avec la lune. Joue avec ses mains. Se réveille par terre. Se couche. Se recouche. Rêve. Met son oreiller comme ça, puis encore comme ça. Lulu ne dort pas. Parle avec les étoiles. Se réveille par terre. Rêve encore. La nuit est longue.

Avec son expérience des enfants et du théâtre masqué, la troupe «Groupe Démons et Merveilles» propose un spectacle à la fois drôle et poétique sur le thème du sommeil et des difficultés que tout enfant rencontre au moment du coucher.

Depuis sa création en août 2009, Lulu Nuit Blanche à été joué à plus de 110 reprises.



Mercredi 23 novembre 2011 à 17h30 à la salle des fêtes du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
Bus 7-23-27 arrêt «Cité Lignon»

Tarif:
Adulte : CHF 15.-
Enfant : CHF 10.-
Carte Gigogne & 20ans/20francs : CHF 7.-

Recherche de bénévoles pour la 7^{ème} édition de la patinoire du Lignon

Dans le cadre de l'activité « Patinoire au Lignon » qui se déroulera cette année du

Mercredi 23 novembre 2011
au samedi 14 janvier 2012

nous recherchons des bénévoles pour assurer le service à la buvette et la distribution de patins.

Vous avez un peu de temps à disposition ?

Vous souhaitez rejoindre une équipe de bénévoles dynamiques et offrir aux habitant-e-s un espace de rencontre et de détente au cœur même de notre quartier ?

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Gilles-Eric Roagna, tél. 078 613 35 87 ou auprès de Catherine Kolly, tél. 076 320 87 71.

Concert gratuit de la Chorale Chant'Avivo

Dimanche 13 novembre à 17h
Salle paroissiale St Pie X au Bouchet

Concert gratuit de la Chorale Chant'Avivo et la fanfare les Joyeux Retraités.

A la MACAV

du 31 octobre au 12 novembre 2011

CAYOLLE SOPHIE

«Abstractions», peinture acrylique.

Rue du Village 52 - 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: 079 401 01 90



Loto aux Avanchets, 2^e édition

Samedi 19 novembre 2011

dès 15h
à la salle des fêtes d'Avanchets Salève

Entrée : CHF 3.-
Nombreux lots (vélo, TV, GPS, ...)
Bar et petite restauration
Fermeture des portes à 20h30

Avec la participation d'un collectif d'habitants des Avanchets.



Expo-vente «Talents de nos quartiers»

Samedi 19 et
dimanche 20 novembre 2011

de 11h à 18h
à la salle communale de l'école des Libellules



Scrapbooking - Broderies - Aquarelles - Bijoux
Tissages - Bougies - Collages...

Entrée libre
Buvette & démonstrations

Fête de la Paroisse Protestante de Vernier

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 novembre 2011

Stands divers - Animations enfants - Restauration - Carnotzet - Buvette - Salon de thé - Animations musicales - À gagner : un panier garni par jour

Vendredi 4 novembre

Ouverture de la fête à 18h - 19h30 lasagne et salade

Samedi 5 novembre

Dès 10h : café et tartines au carnotzet et ouverture des stands: bric à brac, légumes, fleurs, confitures

Dès 11h30 : raclette au carnotzet

Ouverture de tous les stands à 16h

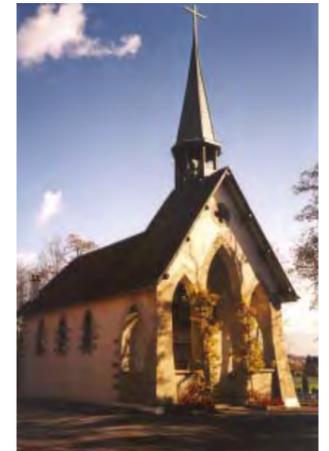
De 18h à 18h30 : apéritif offert au carnotzet

A 19h30 Fondue ou assiette froide

Jazz avec The Old Timers de 21h à 24h

Dimanche 6 novembre

Repas familial à 12h30: rôti à la broche, frites, salade mêlée.



Soirée disco musique des années 80

Samedi 5 novembre 2011
à la Salle communale de Vernier

Ecole de Vernier-Place
Route de Vernier 200, 1214 Vernier



DJ ALDO & DJ PHIDRIX

Entrée dès 21h: CHF 20.- avec une conso.

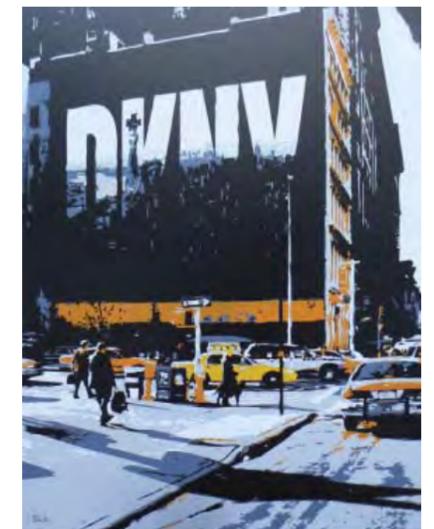
Soirée +25 ans

Organisée par le FC Vernier Vétérans

Exposition de peintures à l'aérographe par Paulo

Vendredi 18, samedi 19 et
dimanche 20 novembre 2011
à la Maison Chauvet-Lullin

Rue du Village 57, 1214 Vernier



Ouverture de l'exposition:
Vendredi 18 novembre de 18h à 20h
Samedi et dimanche 19 et 20 novembre 2011
de 9h à 12h et de 15h à 18h

« Questions pour un champion », c'est tous les lundis à Vernier !

Il vous arrive de regarder le fameux jeu télévisé en fin d'après-midi sur France 3 ? Vous aimez suivre de temps à autre, ou quasi quotidiennement, ce quiz de culture générale voyant s'affronter quatre candidats ? Alors, pourquoi ne pas vous frotter une fois ou l'autre aux concurrents de notre région ?

Tous les lundis soir (sauf pendant les vacances scolaires), sur le coup de 19h30, ils se donnent rendez-vous au centre de quartier des Avanchets. Cela hors caméras, il va de soi... Le club « Questions pour un champion » de Vernier est le seul à exister en territoire genevois. Amoureux de joutes sympathiques permettant de tester leurs connaissances, ses membres ont à cœur de se retrouver régulièrement pour se mesurer aux autres participants de la soirée : que de sujets leur sont alors soumis, dans tous les domaines ! Il faut savoir que l'émission culte est tellement regardée, en Suisse comme en France et en Belgique ou même dans le monde entier grâce à TV5, qu'elle a suscité la création de très nombreuses sections locales : pas moins de 160 clubs en Europe francophone.

Cinq clubs sont actuellement actifs en Suisse romande : à celui de Vernier-Genève, on peut ajouter ceux de Lausanne, de la Tour-de-Peilz, de Bulle et d'Yverdon-les-Bains. Le samedi 21 avril 2012 verra ces cinq 5 clubs s'affronter dans la joie et la bonne humeur lors du traditionnel tournoi suisse annuel, cette année l'organisation revenant justement au Club genevois. Ces joutes ludiques devraient avoir lieu à l'école des Ranches, en terre verniolane.

Comment cela fonctionne-t-il ? Le club dispose du même matériel que celui de l'émission, à savoir les quatre « buzzers », ces plots dotés d'une ampoule qui s'allume sitôt qu'un concurrent appuie sur le bouton. Les questionnaires

À VOUS DE JOUER !

Si vous savez répondre à, allez, au moins cinq des questions suivantes, c'est que vous pouvez prendre plaisir aux joutes verniolanes et, pourquoi pas, vous y illustrer !

- | | | |
|---|---|--|
| 1. Comment se nomme la partie colorée visible de l'œil ? | 6. Comment appelle-t-on un lieu planté de houx ? | 12. Des feuilles de quel arbre le koala se nourrit-il presque exclusivement ? |
| 2. Quel est ce piment doux en poudre très utilisé dans la cuisine hongroise ? | 7. Qui devint président des Etats-Unis à la mort de John Fitzgerald Kennedy ? | 13. Comment nomme-t-on l'étude scientifique de l'origine des mots ? |
| 3. Dans les B.D. signées Zep, comment s'appelle la fille dont Titeuf est épris ? | 8. Comment se nomment les habitants de Cordoue ? | 14. Quel est le titre du dernier album de Johnny Hallyday, sorti en 2011 ? |
| 4. Quel était le calendrier en usage avant l'introduction du calendrier actuel, dit grégorien ? | 9. Quelle divinité égyptienne était-elle représentée par une tête d'ibis ? | 15. En hockey sur glace, sous quel nom désigne-t-on le banc des pénalités où le joueur coupable d'une faute est tenu de s'asseoir 2, 5 ou 10 minutes ? |
| 5. Quelle actrice joue le rôle principal de la sérieTV « Une femme d'honneur » ? | 10. Quel musicien a composé « Le Sacre du printemps » ? | |
| | 11. Quels étaient les véritables prénom et nom de Jean Paul II ? | |



Une belle brochette de champions ! Peut-être en reconnaissez-vous certains ?

sont livrés par des auteurs membres de tel ou tel club français, voire helvétique. L'un des compétiteurs présents se charge de lire les questions et, à l'aide d'une petite machine, de comptabiliser les points. Les parties se succèdent, on joue, on s'assoit pour suivre le match que disputent les autres, on rejoue, etc. Le tout dans une ambiance des plus conviviales, avec biscuits et boissons.

Les participant-e-s ? Une douzaine ou une quinzaine, selon les lundis et les disponibilités de chacun, le club comptant toutefois une trentaine de membres. Certains se montrent particulièrement aguerris et ont déjà passé à la télévision, d'autres ne maîtrisent peut-être pas aussi bien les écueils qui se présentent, mais qu'importe : eux aussi éprouvent le plus grand plaisir à jouer, même s'ils ne se retrouvent pas aussi souvent en finale. La finale ? Le fameux « Face-à-face » opposant les deux meilleurs candidats de chaque partie. Une confrontation qui suit directement les deux autres épreuves, auxquelles prennent part tous les acteurs d'une rencontre : le « Neuf points gagnants » (brèves questions portant sur les

sujets les plus divers, comme dans l'encadré de gauche) et le « Quatre à la suite » (consacré à un thème particulier, et ouvert à chaque fois, dans la formule en usage à Vernier, aux quatre joueurs en lice).

Alors, pourquoi pas une petite visite en nos locaux au centre de quartier, situé dans le centre commercial des Avanchets ? Au départ, peut-être pas le meilleur, faute d'expérience, mais ensuite... qui sait ? Et, de toute manière, il en est qui sont là pour la saveur de l'amical rendez-vous, pas nécessairement pour multiplier les performances...

Au préalable, et pour tout renseignement, notamment quant à l'accès à notre local (mis à disposition gratuitement par la Ville de Vernier), adressez-vous par téléphone ou par courriel à : **Anne Moser**, présidente du club « Questions pour un champion » de Vernier, tél. 078 699 60 63 ou anne.moser2@gmail.com.

O.D.

- | | | |
|-------------------------|------------------------------|---------------------|
| 1. l'iris | 6. la housserie ou houssière | 11. Karol Wojtyła |
| 2. le paprika | 7. Lyndon Johnson | 12. de l'eucalyptus |
| 3. Nadia | 8. les Cordouans | 13. l'étymologie |
| 4. le calendrier julien | 9. Thot | 14. « Jamais seul » |
| 5. Corinne Touzet | 10. Igor Stravinski | 15. la prison |

En cette année internationale de la forêt, les bibliothèques ...



«La vie illustrée de la forêt », de Bernard Fischesser

Destiné à tous les amoureux de la forêt, les passionnés comme les promeneurs occasionnels, ce livre est un guide au cœur même de l'univers forestier. À la fois simple et didactique, il aborde à l'aide de dessins très détaillés l'essentiel du savoir actuel sur la forêt : fonctionnement de l'écosystème, rapports de l'homme et de la forêt, lien avec les grands espaces, rôle sur l'environnement, forêts du futur, importance du maintien de la biodiversité...



« Guide des milieux naturels de Suisse : écologie, menaces, espèces caractéristiques », de Raymond Delarze et Yves Gonseth

Un important chapitre de ce livre de plus de 400 pages est bien entendu consacré aux forêts de notre pays : physionomie et structure, caractéristiques biologiques, relations avec l'homme, cartes de répartition, statut en Suisse.

Ce guide est LA référence nationale sur le sujet !



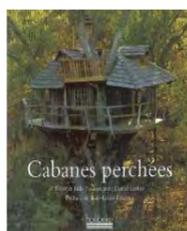
« Les vertiges de la forêt : petite déclaration d'amour aux mousses, aux fougères et aux arbres », de Rémi Caritey

La collection « Petite philosophie du voyage » nous invite au calme et à la méditation avec ce texte court qui appelle à la rêverie.



«Atlas des forêts dans le monde : protéger, développer, gérer une ressource vitale »

A l'aide de nombreuses cartes et schémas, ce livre aide à comprendre l'importance et la diversité du fait forestier dans le monde : par exemple les ressources du bois, le commerce illégal, les conflits de la protection de la forêt, etc. Il permet de mieux appréhender les grands enjeux d'aujourd'hui.



« Cabanes perchées », de Peter et Judy Nelson

Des journées entières dans les arbres... Qui ne rêve de construire sa maison perchée à la fourche d'un bel arbre ? Cet ouvrage propose d'édifier de véritables maisons à vivre, ou de simples abris de feuilles au fond du jardin. Avec des renseignements pratiques, des plans, des croquis détaillés et de belles photos...



«Celle qui plante les arbres », Wangari Maathai

Cette autobiographie retrace l'incroyable combat de Wangari Maathai, Prix Nobel de la Paix en 2004 et qui vient de disparaître. À la tête du Mouvement de la ceinture verte, le plus grand projet de reboisement d'Afrique, elle mena une lutte acharnée avec les femmes kenyanes contre la déforestation de son pays.

... vous invitent à une balade !

Pour les plus jeunes:



« Le grand livre de l'arbre et de la forêt », de René Mettler

Voici un très beau livre grand format. Chaque chapitre occupe une grande double page où fourmillent une foule d'informations. Des illustrations magnifiques et un texte précis et captivant.

Beau comme un séquoia géant ! **Dès 8 ans**



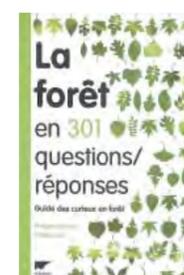
« La forêt à petits pas », de Jean-Benoît Durand et Georges Feterman

Pour (presque) tout savoir sur l'arbre et la forêt : les différentes forêts, tempérées, tropicales, méditerranéennes, etc. ; le rôle précieux des arbres dans la vie de la planète ; les métiers de la forêt ; la découverte de ses hôtes – plantes et animaux ; la diversité des essences qui la composent... De petits chapitres, avec juste ce qu'il faut comme texte (ni trop long, ni trop court !) quelques mots plus compliqués pour exciter la curiosité et des dessins pour découvrir et imaginer tout seul. **Dès 8 ans**



«Objectif forêt», de Juliette Cheriki-Nort

Tu as envie d'explorer la forêt et d'observer les animaux qui y vivent, identifier les arbres et connaître les ruses des pros ? Alors ce livre est fait pour toi ! Ce guide d'activités sur la forêt, composé de trois parties alliant la théorie à la pratique, a pour but de faire découvrir de manière ludique la faune, la flore et les métiers de la forêt. Si ce livre est destiné aux jeunes lecteurs, les adultes, enseignants, animateurs nature y trouveront également leur bonheur. **Dès 9 ans**



« La forêt en 301 questions/réponses : guide des curieux en forêt », de Philippe Domont et Nikola Zaric

Où y a-t-il encore des forêts vierges en Europe ? Comment les racines peuvent-elles pénétrer dans le sol ? Quel est l'âge de cet arbre ? Sur quels arbres la foudre tombe-t-elle plus souvent ? Enfin de vraies réponses à des questions que l'on a sur le bout de la langue à chaque promenade en forêt. Un guide bâti sur le principe des questions/réponses sous la conduite de forestiers professionnels. Aussi bien pour les grands que pour les petits. Passionnant !

Les horaires d'ouverture des bibliothèques :

www.vernier.ch/biblio

Le catalogue en ligne :

<http://biblio.vernier.ch>

Inscription et prêts gratuits !

Des contes... jours et nuit !

L'Heure du conte avec Florence Henry



Ill. : Kimiko - éd. Ecole des Loisirs

Les mercredis à 16h
à la **bibliothèque de Châtelaïne**:
9 novembre 2011
23 novembre 2011
7 décembre 2011
21 décembre 2011

Gratuit - tout public dès 6 ans

Av. de Châtelaïne 81 - tél. 022 306 07 97
Bus 6, 19, 22, 51 : arrêt Châtelaïne

Rendez-vous ... contes avec Claude Fissé



Ill. de « Sylvestre et l'oiseau » de C. Rayner

Les mercredis à 14h
à la **bibliothèque de Vernier**:
2 novembre 2011
23 novembre 2011
7 décembre 2011

Gratuit - tout public dès 6 ans

Rue du Village 57 - tél. 022 306 07 98
Bus 6, 19, 28, 54 : arrêt Vernier-Village

DANS LE CADRE DE LA NUIT DU CONTE EN SUISSE

Jeudi 10 novembre 2011 à 18h

« L'Anneau de Bragate »
Conte merveilleux avec Claude Fissé

à la bibliothèque de Vernier
Rue du Village 57 - tél. 022 306 07 98

Gratuit - tout public dès 9 ans



Ill. de Aida Massari, Ed. Usborne

Bus 6, 19, 28, 54 : arrêt Vernier-Village

Sous le thème « D'autres mondes... »
Retrouvez Florence Henry

à la bibliothèque des Avanchets
Rue du Grand-Bay 21 - tél. 022 306 07 90 ou 96
(dans le centre commercial)

Gratuit - tout public dès 7 ans



Ill. : www.photo-libre.fr

Bus 10 : arrêt Floralties Tram 14, 16, 18 : arrêt Avanchet

Conférence sur les espèces menacées d'extinction en Suisse

Les espaces verts verniolans invitent toute la population à leur soirée annuelle gratuite ouverte à tous :

Jeudi 24 novembre 2011 à 20h

Salle des fêtes de l'école de Vernier-Place,
Route de Vernier 200

Durant cette soirée, Denise Gautier, Directrice pour la Suisse romande de la Fondation ProSpecieRara fera une conférence. Cette fondation suisse à but non lucratif a été établie en 1982 pour préserver les races d'animaux et les plantes de culture menacées d'extinction. 26 races d'animaux de rente, 700 plantes du jardin et des champs, 400 sortes de baies et 1'800 sortes de fruits constituent une richesse biologique que ProSpecieRara veut maintenir par ses activités et ses projets.

Ensuite, les prix du concours municipal Vernier Fleuri seront remis pour récompenser les plus beaux fleurissements des fenêtres et des villas de notre ville. Un diaporama de toutes ces décorations sera projeté durant la soirée.

Le 12 mai 2012 ne manquez pas la vente de plantons ProSpecieRara à Vernier.



Fondation suisse pour la diversité patrimoniale et génétique liée aux végétaux et aux animaux



ASSEMBLÉE DU CONTRAT DE QUARTIER DE CHÂTELAINÉ-BALEXERT

Le destin de votre quartier est entre vos mains ! Créer et réaliser vos projets ensemble pour une meilleure qualité de vie dans votre quartier.

L'assemblée de quartier des habitant-e-s de Châtelaïne-Balexert aura lieu

lundi 28 novembre 2011
à 19h à l'école de Châtelaïne
(avenue de Châtelaïne 84, 1219 Châtelaïne)

Venez nombreuses et nombreux !

La réunion sera suivie d'une verrée offerte par le Contrat de Quartier



Les Aînés de Châtelaine-Balexert et de Vernier-Village jouent à la pétanque



Nous sommes le mercredi 31 août 2011 et on se trouve sur le terrain de l'école de Balexert. A partir de 13h, une quarantaine de personnes arrive au compte-gouttes des différents quartiers de la commune de Vernier. J'ai assisté au tournoi de pétanque en tant que spectateur et j'ai pu constater l'acharnement des équipes à vouloir donner le meilleur d'elles-mêmes.

Il fait un temps magnifique, ce qui donne du courage aux adeptes de ces joutes et nous force aussi à sortir le mouchoir pour essuyer la transpiration, car il fait très chaud.

Le tournoi est organisé par le comité de Châtelaine-Balexert avec la précieuse collaboration de Monsieur Biagio Chiacchiari, membre de notre club et président du club de pétanque de

Balexert. Les inscriptions se font sur place. Après l'inscription, le tirage au sort et la distribution des places respectives, le concours peut commencer. Un bon mélange, forts et moins forts, tout cela dans une ambiance bon enfant.

On joue en triplettes ou en doublettes. Il faut souligner que ce tournoi n'est pas seulement ouvert aux membres des clubs de Vernier, mais aussi à tous les retraités AVS/AI ou préretraités de Vernier.

Le bruit des boules, les rires et les discussions des spectateurs se font entendre. On se croirait à Tarascon, dans le sud de la France. Il y a même des personnes avec l'accent de là-bas qui ne manquent pas de crier « bonne mère, tu tires ou tu pointes ? ». Tout le monde ne peut pas gagner, mais comme le dit le proverbe : l'important, c'est de participer. Dès le deuxième tour les gagnants jouent contre les perdants, ainsi le jeu se déroule par élimination jusqu'à la finale. Le premier part avec un carton de vin, parce qu'on joue individuellement et on diminue les

prix à fur et à mesure selon le classement. Tout le monde part avec une bouteille et la satisfaction d'avoir passé un bon moment.

Bravo à tous les participants et merci aux nombreux supporters de ce tournoi. L'après-midi se termine en beauté par le verre de l'amitié ainsi que les récompenses offertes également par le service de la cohésion sociale de Vernier.

En tant que président du club des Aînés et spectateur, j'ai vraiment eu beaucoup de plaisir durant cette journée sportive et mes remerciements vont à tous ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette manifestation. Un merci particulièrement à notre ami Biagio qui organise toujours notre tournoi avec beaucoup d'expérience ! Le sentiment qui me reste, c'est que cette journée était une réussite, nous étions tous d'une même municipalité. J'espère de tout cœur que d'autres occasions se présenteront pour partager cette belle amitié. A l'année prochaine !

Gusti Volken



Des repas pour les aîné-e-s par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? Nous vous invitons à partager un repas convivial !

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.



A la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin Champ-Claude 7, le jeudi, deux fois par mois.

Dates :

Jeudi 3 novembre 2011
Jeudi 17 novembre 2011
Jeudi 1^{er} décembre 2011

A la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13, le jeudi, deux fois par mois.

Dates :

Jeudi 10 novembre 2011
Jeudi 24 novembre 2011
Jeudi 8 décembre 2011

COURS DE GYMNASTIQUE SELON LA MÉTHODE «PILATES»

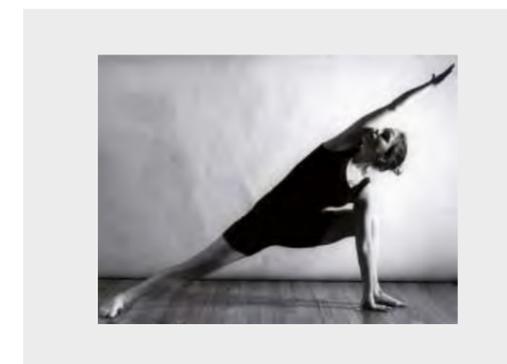
Mercredi à 10h à l'école du Lignon III, salle de rythmique I

Tarif CHF 440.- pour la période du 14 septembre 2011 au 20 juin 2012

Inscriptions et renseignements :

service des sports, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h15, tél. 022 306 07 70

sports@vernier.ch



Au Jardin Robinson du Lignon en automne: travaux et nouveautés

Le Jardin Robinson du Lignon s'est offert une journée de rafraîchissement le samedi 24 septembre; au menu, des travaux en tout genre allant de la décoration du four à pain à la construction d'un canapé forestier en passant par les défrichages du parc poney, et bien d'autre atelier, enfin tout un programme. Et pour ce faire, des parents, des enfants et des bénévoles motivés sont venus aider à redonner un petit coup de jeune au lieu. Au final une journée très sympathique et conviviale.

Nous avons également accueilli de nouvelles habitantes dans nos pénates, Sissi et Sayanna, deux magnifiques petites ponettes, qui en plus d'être absolument adorables, savent tirer une charrette pour le plaisir de tous. A venir découvrir au plus vite.

Dans le futur, de nombreuses activités seront encore prévues durant cet automne au Jardin Robinson; il suffit de s'inscrire pour recevoir le programme de chaque mois ou de consulter notre site internet.

Pour s'inscrire, rien de plus simple: il faut avoir 6 ans révolus et habiter sur la commune ou avoir un parent travaillant sur la commune. Une fois décidé, il faut prendre contact avec nous pour un rendez-vous et venir avec 2 photos passeport et 10 francs.

HORAIRES D'OUVERTURE DU JARDIN ROBINSON DU LIGNON

L'accueil libre permet aux enfants de fréquenter le lieu pendant les heures d'ouverture, quand ils le désirent et sans devoir prévenir.

Le jardin est ouvert :

- La semaine, après l'école de 16h à 18h.
- Les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, possibilité de manger sur place pour un horaire continu sur la journée.
- Le samedi de 13h30 à 18h.
- Durant les vacances scolaires, même horaire que le mercredi, du lundi au vendredi.

Permanence téléphonique: le lundi et jeudi de 13h30 à 16h, tél. 022 796 70 66

www.jardinrobinson.ch



Retrouvez-nous aussi sur www.facebook.com/profile.php?id=100002320137824



Construction d'un canapé forestier par deux petits lutins !



«Trop beau ce four à pain! C'est quand qu'on l'allume?»

Souvenirs de vacances et Noël qui approche au Jardin Robinson de Balexert

La maison se remplit de cris d'enfants... Youpi ! Les vacances commencent !!!

Comme chaque matin des vacances, vers 9h, c'est une ribambelle d'enfants qui attend devant la porte que celle-ci s'ouvre !

Nous avons, comme chaque année, dépassé le nombre limite d'inscriptions que nous avons fixé. Mais plus on est de fous, plus on rit !

C'est dans cet état d'esprit que nous nous sommes transformés durant deux mois : en indiens et indiennes, s'ornant de plumes et de grimaces ; en navigateurs ou navigatrices, voguant sur la galère « la Liberté » aux abords de Morges ; ou encore en constructeurs et constructrices de cabanes et de tipis pour dormir « à la belle étoile » ; en cuisinières et cuisiniers, chaque jour pour le repas ; en « stars » pour la journée « White Party » lors de la semaine des couleurs ; en baigneurs et baigneuses pour profiter des jeux d'eau du parc ou de la pataugeoire ; en singes pour grimper dans l'arbre à « Cheetah » à Baby-Plage ; en aventurières et aventuriers à la découverte des animaux du zoo de Servion et du Tropiquarium ; en défenseurs de mobilité douce pendant la sortie en trottinettes, entièrement décorées.

Nous avons également eu la chance d'accueillir les enfants de la Maison de Quartier de Vaudagne. Nous avons passé l'après-midi ensemble à bouger sur des rythmes endiablés à la Maison des Jeunes de l'Éclipse. Nous avons aussi accueilli des stagiaires d'«ici-formation» (Camarada) venues faire découvrir les saveurs de leurs pays aux enfants du Jardin Robinson.

Ces sept semaines de vacances furent remplies d'émotions, de rires, de découvertes, d'aventures, de solidarité... Vivement l'année prochaine !

En attendant, nous nous réjouissons de partager d'autres moments au Jardin Robinson avec les enfants et leurs parents, notamment les mardis :

- **18 octobre, 22 novembre ou 6 décembre pour les «soirées jeux»** en collaboration avec la ludothèque de Châtelaine ;
- **le 8 novembre pour un repas interculturel** aux saveurs du Portugal.

JARDIN ROBINSON DE BALEXERT		
ouvert aux enfants de 5 ans jusqu'à leur entrée au Cycle		
Lundi	16h à 18h	Crêpes (50 centimes par crêpe)
Mardi	16h à 18h	Ateliers divers
Mardi	18h à 21h	Lévément du soir (sur inscription & selon programme)
Mercredi	9h à 18h	Atelier bois (des 6 ans) de 17h à 18h & petite sortie (sur inscription & selon programme)
Jeudi	16h à 18h	Atelier poterie de 16h15 à 17h15
Vendredi	16h à 18h	Atelier bois (des 6 ans) de 16h15 à 17h15
Samedi	14h à 18h	Atelier bois (des 6 ans) de 14h15 à 15h15

JARDIN ROBINSON DE BALEXERT • Avenue de Crozet 39 • 1219 Châtelaine • T 022/797 00 67 • jrbalexert@fase.ch

N'oubliez pas de vous renseigner et de vous inscrire auprès du Jardin Robinson !

En décembre, nous souhaitons à nouveau constituer un Calendrier de l'Avent dans le quartier de Châtelaine-Balexert. En effet, chaque jour du 1^{er} au 24 décembre, une fenêtre s'allume pour nous rapprocher un peu plus de Noël et vous invite à venir vous promener dans le quartier à leurs lueurs.

Nous décorerons les fenêtres prédécoupées le **mardi 29 novembre dès 18h30** au Jardin Robinson ! Alors, pour les intéressés, venez avec toute votre créativité !



Nuit à la belle étoile au Jardin.



Le «Char à promenade» du Jardin !



Troc de jouets organisé par l'Association des Parents d'Elèves des Libellules

Samedi 12 novembre 2011

à la Maison de Quartier des Libellules, ch. du Château-Bloch 1, à côté de SIG.

Vendredi 11 novembre : réception des articles de 16h30 à 18h30 - seuls les articles en bon état et propres seront acceptés, boîtes de puzzle fermées avec une ficelle, pas de vêtements, uniquement les vêtements de sport.

Samedi 12 novembre : vente ouverte à tout public de 10h à 12h - retrait des invendus et encaissements à 14h.

Les invendus non retirés seront donnés à une bonne œuvre.

Chaque article devra être muni d'une étiquette attachée indiquant : le numéro attribué (sur place), le prix et la désignation de l'article. Tout ceci à double sur la même étiquette.

Il sera perçu CHF 5.- francs par liste, ainsi que 10 % sur la vente. Les bénéfices seront reversés à la Maison de Quartier.

Pour tous renseignements : apel-libellules.ch ou par tél. Anne Nieva 079 365 09 00

VENEZ NOMBREUX !

Ecole de badminton : encore des places !

L'école de badminton, organisée par le service des sports en collaboration avec le BC ROUSSEAU, s'adresse aux enfants de 9 à 15 ans.

**Les cours ont lieu au tennis d'Aire
les mercredis de 14h à 15h30
ou 15h30 à 17h**

(excepté durant les vacances scolaires
et jours fériés).



Tarif enfant:
par période (de septembre à juin) CHF 270.-

Renseignement et inscription:

Tennis d'Aire
Via Monnet 10
1214 Vernier
Tél. 022 306 07 77
Tous les jours de 9h à 22h

Enfants des Avanchets : participez à la création d'un spectacle

Grâce à l'association le «Colibri», les enfants peuvent intégrer le monde du spectacle : préparer un spectacle et jouer sur scène, créer les décors et les costumes, s'occuper de la musique et de la lumière...



Toutes les idées et les talents sont bienvenus. Des adultes souhaitant participer ou encadrer cette activité peuvent également participer.

Les rendez-vous ont lieu tous les lundis entre 16h15 et 18h15 (sauf période de vacances scolaires). Les inscriptions peuvent se faire sur place.

A la Maison de Quartier des Avanchets,
Av. Grand-Bay 13 - 1220 Les Avanchets



Contact et renseignements :
Frieder Pili, 076 365 17 89



Profil : Colibri Avanchets

Au programme de l'Alibi, la Maison de Quartier de Vernier-Village



Plus que quelques jours de vacances, profitez-en un maximum !

Ce **jeudi 27, sortie aux bains chauds**, et **vendredi, disco !**
Une belle fête pour terminer une belle semaine ! Inscrivez-vous vite si vous voulez venir aux bains.

Et après ça, un programme autant chargé que varié pour novembre à l'Alibi :

- mercredi 2 : à la recherche des morts-vivants
- mercredi 9 : atelier laine feutrée
- mercredi 16 : propose ta sortie !
- mercredi 23 : atelier corbeilles tressées en saleen
- vendredi 25 : disco !
- mercredi 30 : sortie patinoire

Et comme toujours, le billard, le babyfoot, le ping pong, basket ou foot pour les moins frileux, la possibilité de venir discuter, échanger, demander des conseils, ou simplement venir papoter autour d'un sirop. Ou dessiner. Ou peindre. Ou danser. Ou écouter de la musique. Ou peut-être cuisiner ? Ou aider à décorer la maison ? Ou autre ? L'Alibi, c'est votre centre, offrez-vous les loisirs dont vous rêvez, et rions chaleureusement ensemble !

Plus d'infos sur
alibivernier.blogspot.com ou
tél. 022 341 04 08

ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DE VERNIER ET L'ASSOCIATION MUSICA



**Samedi 5 novembre 2011
de 14h à 16h**

Gratuit pour les enfants de 4 à 6 ans, sur inscription au 022 306 07 98. Les enfants participent sous la responsabilité de leurs parents.

A la bibliothèque de Vernier,
57, rue du Village, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98

Bus 6, 19, 28, 54 : arrêt Vernier-Village



Médaille d'argent aux mondiaux de tchoukball pour trois Verniolanes



Lors de la finale contre Taiwan, Déborah Noirjean et Laura Alves Policarpo des Avanchets, ainsi que Meylin Aguilera Giron du Lignon, les trois Verniolanes en sélection suisse.

Lors des championnats du Monde de tchoukball à Ferrare (IT) en septembre dernier, l'équipe suisse féminine décroche l'argent. Trois Verniolanes faisaient partie de cette équipe. Les femmes ont joué sans faute lors de ces deux premiers jours. Elles ont remporté leurs matchs avec l'Allemagne (71-27), la deuxième équipe italienne (30-61), Singapour (46- 53) et l'Autriche (60-26).

Samedi 6 août, l'équipe suisse féminine a joué la demi-finale face à l'Italie. Aucune difficulté pour les Suissesses qui se sont imposées sur le score de 53 à 28.

Dimanche 7 août, l'équipe suisse masculine a, pour sa part, joué sa demi-finale face aux joueurs de Taiwan. Ces derniers ont survolé tout le tournoi, gagnant tous leurs matchs avec une marge confortable. Cette demi-finale n'a pas fait exception, les Suissesses se sont inclinés 76 à 56. L'équipe se retrouve donc en

petite finale face à Singapour qui n'a pas réussi à s'imposer en demi-finale face à la première équipe italienne. Après une première confrontation avec les Singapouriens lors de la deuxième journée de compétition, les Suissesses ont donc eu l'occasion de prendre leur revanche. Malheureusement ils n'ont pas réussi et terminent donc ces championnats du Monde au pied du podium. La finale Taiwan - Italie n'a pas laissé de doute et les asiatiques sont ainsi devenu les nouveaux champions du Monde masculins.

Après leur victoire en demi-finale, les filles se retrouvent donc à jouer la finale avec Taiwan. Ces dernières, bien qu'ayant gagné tous leurs matchs sans trop de difficulté, on senti le doute planer face à la performante équipe suisse féminine. En effet, après le temps réglementaire de trois fois quinze minutes, le panneau d'affichage indiquait le score de 49 à 49. Cinq minutes de prolongations ont

ainsi été jouées où les Taiwanaises ont montré un jeu plus performant que les Suissesses terminant ainsi à 53-56 à la fin du temps additionnel. L'équipe suisse féminine empoche donc l'argent et Taiwan le titre de champion du Monde féminin. La petite finale Singapour - Italie a, elle, souri aux asiatiques (38-49).

Source: Fédération Suisse de Tchoukball

Vous aussi pratiquez le tchoukball ! Plus de 30 entraînements à disposition sur le canton, pour tous les âges, tous les niveaux, toutes les motivations.

Tchoukball Club Vernier

Entraînement junior: mardi 17h-18h30; Ecole d'Aire

Entraînement jeune/championnat: lundi et mercredi 20h-22h

Plus d'information:

Laurent Ludi - 079 / 711 17 73
www.tbcv.ch - www.tchoukball.ch

Les baraques du Lignon : mémoire bien vivante de l'immigration



Dans le quartier, on les appelle les « baraques de saisonniers ». Dix pavillons en bois - avant il y en avait douze, mais deux ont brûlé - 135 chambres individuelles de quelques mètres carrés réservées aux hommes. Toilettés, douches et cuisines en commun. Coincés entre la zone industrielle et la dernière façade de la barre d'immeubles, les pavillons du Lignon sont quasiment invisibles, en contrebas de la route du Bois-des-Frères. Une route où l'on ne fait que passer, soit pour rejoindre le fast-food situé à quelques centaines de mètres de là, soit pour emprunter l'autoroute menant à l'aéroport.

« Ces baraques ont été fabriquées durant les années '60 pour les ouvriers qui construisaient le Lignon. C'est un truc exceptionnel à Genève, y'en a plus des comme ça. Ça devait être temporaire, et on est toujours là en 2011. On a d'abord eu les Italiens, après c'était

les Espagnols et maintenant c'est les Portugais ». Ici, pas de melting-pot puisque 95% des résidents sont d'origine portugaise, témoignant des vagues successives de l'immigration lusitanienne. « Tu comprends, on peut pas mélanger toutes les populations sinon ça crée des conflits », explique Walter Alder, le gérant du pavillon, en enchaînant les clopes. « Les gens disent que je bosse pour les baraques de saisonniers. Le statut n'existe plus, mais le mot est resté: quand il faisait froid, les travailleurs rentraient chez eux, comme des pervenches », sourit le directeur.

Felipe, au Pavillon depuis 1984

Depuis 2002, le statut de saisonnier a été aboli de l'administration et la majorité des travailleurs logés au Pavillon du Lignon sont au bénéfice d'un permis «L» de courte durée. Le décor de leur quotidien est d'un autre temps. Alignées avec régularité, les maisonnettes en bois

oscillent entre le marron et le noir. Ça et là, des caddies du supermarché voisin sont parkés devant les portes d'entrée. Des toits jaillissent des dizaines d'antennes paraboliques. Sur le parking, Ceabria, Alberto « Angola » et Jason discutent en faisant chauffer le moteur de la voiture. « Regarde ces conditions, c'est vraiment limite », interpelle Jason en montrant un tas d'immondice juste en face où se mélangent ferraille, machines à laver, matelas et télévisions cathodiques.

Entre les pavillons, une silhouette approche péniblement, soutenue par une canne en bois. C'est Felipe Dias, « O velho » (le vieux) comme on l'appelle ici. Voici douze années que cet ancien maçon émarge à l'assurance invalidité pour de graves problèmes de cœur. Il vit au pavillon depuis 1984, ne se plaint pas - parce que Monsieur Alder « est très gentil » - mais entend tout de même s'en aller à la fin de l'année après avoir

fêté ses 65 ans, âge légal du départ à la retraite. Si Felipe n'a jamais quitté la Suisse, c'est avant tout parce qu'il craint que les prestations de l'assurance invalidité lui soient retirées. Loin de lui, dans la périphérie de Lisbonne, ses enfants se sont désormais mariés, ils ont eu à leur tour des enfants et même des petits-enfants. Sa femme quant à elle, n'a jamais voulu le rejoindre en Suisse. Walter Alder semble connaître le scénario : « ils disent tous la même chose et ensuite il restent ». Partira-t-il vraiment? « Peut-être », soupire Felipe en hochant les épaules.

Le Pavillon du Lignon, c'est aussi un restaurant prisé par les travailleurs de la zone industrielle alentour. À l'époque, on y servait le repas du soir, mais ce n'est plus le cas, faute d'une clientèle suffisante pour faire tourner l'affaire. Maria Gonzalez – avec un z, elle a épousé un Espagnol – est connue de tous dans cette vaste pièce éclairée par les fleurs artificielles et les nappes rutilantes. Cela fait trente ans qu'elle travaille ici. Alors âgée de 26 ans, Maria a été engagée comme femme de ménage au Pavillon avant d'être mutée au restaurant. Au cœur des baraques, elle dispose d'un «appartement de fonction» où elle vit

avec son mari. « Jamais je n'aurais cru être encore là après tant d'années », dit-elle en évoquant son contrat de saisonnière qui la contraignait à rentrer chez elle de décembre à mars. « Chaque année, on pouvait revenir parce que Monsieur Alder nous envoyait le contrat par la poste ».

Vu la crise du logement, l'établissement affiche complet | Si tout le monde connaît Maria, c'est que les femmes sont rares au Pavillon du Lignon. C'est dans le règlement. « Comme pour les nationalités, si on mélange ça devient difficile à gérer et les chambres ne peuvent accueillir qu'une personne », affirme Walter Alder. En patriarce consciencieux, il veille à ce que tout soit sous contrôle. « Bon je t'avoue que parfois les mecs ramènent une taupe, souvent des sud-américaines. C'est des latins, ils aiment faire la fête, mais on est obligés de les foutre dehors les gonzesses ». Les pensionnaires paient leur loyer cash, le 15 du mois. Les prix varient entre 350 et 420 francs en fonction de la vétusté d'une chambre. Autre point du règlement, les résidents doivent avoir les papiers en règle et aucune poursuite. Malgré ceci, certains contractent des dettes après leur arrivée

au pavillon. Ironie du sort, le facteur passe justement à ce moment pour porter des lettres recommandées en provenance de l'Office des Poursuites : « Gomes, c'est quelle chambre ? ». « J'en ai trois, faut me donner le prénom », répond sèchement Walter Alder.

Sur son bureau, le gérant pointe la pile de dossiers en attente. Au vu de la crise du logement, l'établissement affiche complet et chaque jour Walter Alder est contraint de refouler les demandeurs. Et puis il y a deux pavillons en moins qu'à l'époque. Le premier incendie a eu lieu en 2004. Un homme, furieux contre son expulsion, a laissé le robinet de mazout allumé et bouté le feu à sa chambre. Trois ans plus tard, en avril 2007, un second incendie a pris une tournure bien plus dramatique lorsqu'un résident a oublié d'éteindre une plaque chauffante. Le pavillon s'est embrasé, intoxiquant à mort un homme de 26 ans endormi sur ses toilettes. Seul un muret formant un rectangle et quelques restes de la tuyauterie rappellent le pavillon.

Les Italiens, 40 ans plus tard | Le soir tombe et «les Italiens» prennent possession du restaurant. Ils ne vivent pas au Pavillon mais certains se

JEUNE JOURNALISTE VERNIOLAN RÉCOMPENSÉ

Le 1^{er} septembre, lors de la Fête de la Communication à Genève, Luca Di Stefano a reçu le Prix « Jeune Journaliste » décerné par le GHI et le Club suisse de la presse pour ce reportage sur les baraquements du Lignon. La version publiée ici a été abrégée et la version complète et illustrée peut être lue sur le Vernier Bondy Blog où elle avait été publiée en mars 2011.



Remise du prix à Luca Di Stefano.

Luca, habitant du Lignon, avait rédigé cette chronique journalistique dans le cadre du Mémoire de fin d'études à l'AJM (l'Académie du journalisme et des médias à Neuchâtel).

<http://yahoo.vernier.bondyblog.fr/news/les-baraques-du-lignon-memoire-bien-vivante-de-l-immigration-1-2>

Vous aussi, rejoignez le Vernier Bondy Blog !

Vernier Bondy Blog est une association qui a pour but d'offrir un espace d'information alternatif à celui des médias traditionnels sur l'actualité de Vernier et de ses quartiers. Vous pouvez participer à cette association qui propose des ateliers médias (écriture, photo, vidéo, textes...) et publier vos reportages, interviews, enquêtes, critiques musicales ou autres sur le blog.

Les réunions ont lieu le mardi de 18h à 20h, Maison de Quartier des Libellules, ch. du Château Bloch 1, 1219 Le Lignon.

Renseignements:
Samuel Dixneuf, 078 760 25 34, vernierbb@gmail.com,
<http://yahoo.vernier.bondyblog.fr/>

souviennent d'avoir logé ici lorsqu'ils débarquaient dans les années '70. Sans interrompre sa partie, Mario se souvient des contrôles récurrents de la police, les visites médicales humiliantes à la douane, les plaques d'immatriculation spécifiques aux saisonniers mais aussi l'interdiction d'emmener sa femme et ses enfants, ce que certains faisaient en cachette. « Avant on ne pouvait pas mettre les enfants à l'école, sinon on les dénonçait et c'était via », intervient Dionisio, ouvrier du bâtiment à la retraite.

Aussi bien Mario que Dionisio se souviennent de quelques phrases, sans doute les premières qu'ils aient appris en français : « Si vous n'êtes pas contents les Italiens, rentrez chez vous ! » ou « fermez-là sinon

c'est le Simplon (tunnel que les trains remplis d'immigrés empruntaient pour relier la Suisse à l'Italie) ! ». Tous deux étaient en Suisse durant les années 1970, lorsque les initiatives xénophobes lancées par le conseiller national James Schwarzenbach contre la surpopulation étrangère étaient refusées de peu. Tête baissée, sans doute en prenant conscience de l'excès d'une phrase inconvenante, Dionisio lance : « Ils nous traitaient comme ceux qu'on envoyait aux camps de concentration ».

Le mythe du retour | Rentrer au pays ou s'installer définitivement ? Au fil du temps, le dilemme est toujours le même. Année après année, Walter Alder observe un phénomène de retour au pays raté :

« On en a plein ici qui sont rentrés chez avec le deuxième pilier et leurs économies pour tenter de monter leur propre affaire, mais certains ont échoué. Alors on les voyait revenir au pavillon quelques années plus tard ».

Lorsqu'on demande à Mario pourquoi il n'est jamais rentré, il interrompt sa partie, et pointe du doigt son interlocuteur : « tu sais ce que c'est ma prochaine destination ? Le cimetière de Saint-Georges là-bas, avec tous les autres immigrés ».

Luca Di Stefano



Du respect et du contrôle des zones de stationnement

Les places de stationnements pour voitures sont soumises à certaines réglementations quant à leur durée d'utilisation. Dans le village et ses proches environs c'est majoritairement le régime des zones bleues qui prévaut. Evidemment, cela sous-entend que des contrôles soient effectués régulièrement si l'on veut que ces places profitent au plus grand nombre, et non aux propriétaires de véhicules qui ne veulent assumer les coûts de leur voiture. Ne l'oublions pas: il est loin le temps où l'on parlait du droit au stationnement ; **se stationner est un privilège qui se paie** ; le stationnement a un prix et il est normal de le payer. La Commune ne va tout de même pas construire à grand frais des places de stationnement gratuites pour y laisser des voitures immobiles les 2/3 du temps.

Les moindres coins et recoins sont « squattés » par des voitures en mal de

place ; que ce soit pour 1 jour ou pour 1 heure ou pour 5 minutes...

Vous le constaterez en passant devant la BCG. Le trottoir est systématiquement occupé par des voitures, parfois trois voitures l'une derrière l'autre alors qu'il y a des places libres à proximité. Ce manque de respect élémentaire oblige les piétons, les mères avec leurs enfants en bas âge ou avec des poussettes et les personnes âgées à marcher sur la route qui n'est pas large à cet endroit. **Le comportement de ces automobilistes devrait être sanctionné par la Police municipale** car les clients de cet établissement bancaire sont des clients réguliers qui connaissent parfaitement les risques qu'ils forcent les piétons à prendre en les repoussant sur la chaussée. En agissant ponctuellement et aux bonnes périodes (on les connaît...) le rôle dissuasif de la Police municipale et le recours aux amendes serait très effi-

cace ; les automobilistes se rendraient rapidement compte de l'intérêt qu'ils ont à utiliser les places situées dans un rayon de 100 mètres.

Ce constat n'est pas nouveau et se répète du lundi au samedi et pourtant... que fait notre Police municipale, que lui demande-t-on de faire ? Poser la question c'est y répondre... mais l'écrire c'est le meilleur moyen pour qu'elle agisse, ici aussi car il n'est pas imaginable que nos autorités tolèrent les stationnements sur les trottoirs.

Le Comité

AIVV - Association des Intérêts de Vernier-Village
CP 434, 1214 Vernier
Cotisation CHF 20.- / personne / an

PUBLICITÉ

GYPSERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS

A votre service depuis 1982

G. SARACINO

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Jusqu'à 650.- de subvention à l'achat d'un VAE



Conseils et essais chez Autos & Energies Sàrl

133, route de Peney

1214 Vernier

Tél 022 341 08 74

www.a-e.ch info@a-e.ch

Energie solaire



Eau chaude sanitaire, aide au chauffage ou photovoltaïque

Devis et conseils chez Autos & Energies Sàrl

133, route de Peney

1214 Vernier

Tél 022 341 08 74

www.a-e.ch info@a-e.ch

Octobre

Samedi 29 et dimanche 30 octobre – «Salon des Seniors» à la Salle des fêtes du Lignon.

Du 31 octobre au 12 novembre – Exposition de Sophie Cayolle à la MACAV.

Novembre

Jusqu'au 5 novembre – « L'Em... bûche de Noël » au P'tit Music Hohl.

Mercredi 2 novembre – Repas pour les aînés du Lignon au Bois-des-Frères, départ à 11h30 de l'avenue du Lignon 53 - Inscription jusqu'au 28 octobre au Club d'Aînés du Lignon.

Mercredi 2 novembre – Rendez-vous... conte à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Jeudi 3 novembre – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Les 4, 5 et 6 novembre – Fête de la Paroisse protestante de Vernier.

Samedi 5 et dimanche 6 novembre – Sonia Grimm à 16h à la Salle des fêtes du Lignon.

Samedi 5 novembre – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 5 novembre – Atelier d'éveil musical de 14h à 16h à la bibliothèque de Vernier-Village.

Samedi 5 novembre – Soirée disco dès 21h à la Salle communale de l'école de Vernier-Place.

Samedi 5 et dimanche 6 novembre – Concert de Sonia Grimm à 16h à la Salle des fêtes du Lignon.

Dimanche 6 novembre – Concert du Lignon à 18h au Temple du Lignon.

Mardi 8 novembre – Repas interculturel au Jardin Robinson de Balexert.

Mercredi 9 novembre – L'Heure du conte à 16h à la bibliothèque de Châtelaïne.

Mercredi 9 novembre – Collecte de sang par les Samaritains de 16h à 19h30 à l'école de Vernier-Place.

Jeudi 10 novembre – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 10 novembre – Nuit du conte à 18h dans les bibliothèques de Vernier et des Avanchets.

Du 11 novembre au 23 décembre – « Les 8 péchés capitaux » au P'tit Music Hohl.

Samedi 12 novembre – Troc de jouets de 10h à 12h à la Maison de Quartier des Libellules.

Dimanche 13 novembre – Concert de la Chorale Chant'Avivo à 17h à la salle paroissiale St Pie X.

Lundi 14 novembre – Séance d'information sur le projet de réhabilitation des Libellules à 19h30 à l'école des Libellules.

Lundi 14 et mercredi 16 novembre – Cours BLS-AED (massage cardiaque et défibrillateur) de 19h à 22h par les Samaritains.

Mardi 15 novembre – Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Jeudi 17 novembre – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Du 18 au 20 novembre – Exposition de peintures à l'aérographe à la Maison Chauvet-Lullin.

Samedi 19 novembre – Loto dès 15h à la salle Avanchets Salèves.

Samedi 19 et dimanche 20 novembre – Expo-vente «Talents de nos quartiers» de 11h à 18h à la salle communale de l'école des Libellules.

Mardi 22 novembre – Soirée jeux au Jardin Robinson de Balexert.

Dès le 23 novembre – Patinoire au Lignon.

Mercredi 23 novembre – Rendez-vous... conte à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Mercredi 23 novembre – L'Heure du conte à 16h à la bibliothèque de Châtelaïne.

Mercredi 23 novembre – Lulu Nuit Blanche, spectacle pour les 3 à 6 ans à 17h30 à la Salle des fêtes du Lignon.

Jeudi 24 novembre – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 24 novembre – Conférence sur les espèces menacées en Suisse par ProSpecieRara à 20h à la Salle des fêtes de l'école de Vernier-Place.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par email une fois par semaine.

Lulu Nuit Blanche

Spectacle visuel dès 3 ans

Par la troupe « Groupe Démons et Merveilles » (France)



MERCREDI

23 NOVEMBRE

17H30

SALLE DES FÊTES DU LIGNON

PLACE DU LIGNON 16, LE LIGNON / VERNIER - BUS 7-23-27 ARRÊT CITÉ LIGNON

TARIFS

Adulte : CHF 15.-

Enfant : CHF 10.-

Gigogne & 20ans/20francs : CHF 7.-

VERNIER 
Une Ville pas Commune

service de la culture
www.vernier.ch/evenements
T. 022 306 07 80

Vente des billets:
sur place dès 17h
ou chez nos partenaires

Stand Info
balexert



www.fnac.ch